

**Mémoire en science politique[BR]- Travail écrit : "Les représentations de l'Union Européenne véhiculées dans le discours des acteurs politiques nationaux influencent-elles la perception que les citoyens se font de l'Union et ce faisant, le processus d'intégration lui-même ? Application d'un cadre de linguistique cognitive aux campagnes référendaires irlandaises pour la ...**

**Auteur :** Gérard, Nelly

**Promoteur(s) :** Michel, Quentin

**Faculté :** Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

**Diplôme :** Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales

**Année académique :** 2018-2019

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/7959>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

**YOU ARE  
BEING  
SOLD OUT**

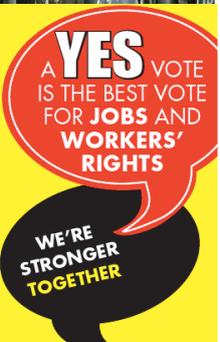
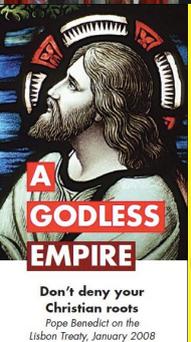


**LIÈGE université**  
**Droit, Science Politique  
& Criminologie**



Les représentations de l'Union Européenne véhiculées dans les discours des acteurs politiques nationaux influencent-elles la perception que les citoyens se font de l'Union et ce faisant, le processus d'intégration lui-même ?

*Application d'un cadre de linguistique cognitive aux campagnes référendaires irlandaises pour la ratification du Traité de Lisbonne*



**Mémoire présenté par Nelly GÉRARD en vue de l'obtention  
du diplôme de Master en Science Politique à finalité  
Relations Internationales**

Promoteur : Pr. Dr. Quentin MICHEL

Membres du Jury : Frédéric CLAISSE et Geoffrey GEUENS



Année académique 2018-2019



Les représentations de l'Union Européenne véhiculées dans les discours des acteurs politiques nationaux influencent-elles la perception que les citoyens se font de l'Union et ce faisant, le processus d'intégration lui-même ?

*Application d'un cadre de linguistique cognitive aux campagnes référendaires irlandaises pour la ratification du Traité de Lisbonne*

Nombre de mots : 21 756

**Mémoire présenté par Nelly GÉRARD en vue de l'obtention du diplôme de Master en Science Politique à finalité Relations Internationales**

Promoteur : Pr. Dr. Quentin MICHEL

Membres du Jury : Frédéric CLAISSE et Geoffrey GEUENS

**FACULTÉ DE DROIT, SCIENCE POLITIQUE ET CRIMINOLOGIE**

Département de Science Politique

Année académique 2018-2019

Introduction .....	1
I. Cadre théorique .....	3
Section 1. Le constructivisme en Relations Internationales .....	3
1.1. Historique et revendications clés du mouvement .....	3
1.2. Pertinence du constructivisme dans l'étude de l'intégration européenne .....	5
Section 2. Analyse du discours .....	7
2.1. De l'intérêt de l'analyse du discours pour étudier les phénomènes politiques en général et l'intégration européenne en particulier.....	8
2.2. Analyse Critique du discours : historique et revendications clés.....	11
2.3. Approche cognitive du discours.....	12
2.3.1. <i>Les opérations basiques de construction de la linguistique cognitive</i> .....	15
2.3.2. <i>L'analyse critique de la métaphore : envisager un mot en termes d'un autre</i> .....	16
Section 3. Une approche théorique intégrée .....	17
II. Méthodologie .....	19
Section 1. La ratification irlandaise du Traité de Lisbonne : un processus en deux temps et en deux teintes .....	19
Section 2. Période de temps analysée et construction du corpus de textes.....	21
Section 3. Application des outils au corpus de textes .....	23
III. Analyse du corpus de textes et modélisation des représentations .....	26
Section 1. La campagne référendaire de 2008 .....	26
1.1. Fianna Fáil .....	26
1.2. Fine Gael.....	27
1.3. Labour .....	29
1.4. Sinn Féin .....	30
1.5. People's Movement.....	32
1.6. Cóir .....	34
Section 2. Représentations de l'Union Européenne véhiculées dans les discours des partisans du oui : la redevance historique.....	36
Section 3. Représentations de l'Union Européenne véhiculées dans les discours des partisans du non : l'Irlande, province d'un super-État bureaucratique.....	37
Section 4. La campagne référendaire de 2009 .....	38
4.1. Fianna Fáil .....	39
4.2. Fine Gael.....	40
4.3. Green Party .....	41
4.4. Labour .....	42
4.5. Sinn Féin .....	43

4.6. People’s Movement.....	44
4.7. Cóir .....	45
Section 5. Représentations de l’Union Européenne des camps oui et non véhiculées lors de la seconde campagne référendaire.....	46
Section 6. L’impact des représentations de l’Union Européenne des camps oui et non sur le résultat des référendums .....	46
Section 7. S’interroger sur ce que le discours fait et comment il le fait .....	49
Conclusion .....	51
Bibliographie .....	53
Annexes .....	59

## INTRODUCTION

L'Union Européenne et le processus d'intégration politique qui l'accompagne ont entraîné une transformation de l'ordre politique et de la pratique politique au sein des États européens, mais également sur l'échiquier mondial où l'Union Européenne est devenue un acteur à prendre en compte dans la conduite des relations internationales. Quoique la nature de l'Union Européenne ne soit pas fixe, elle forme une communauté politique rassemblant 28 (27) États membres, menant de ce fait à une grande complexité sociale. Comment faire sens de cette communauté et de cette complexité ? Une telle transformation du champ politique appelle définition et justification : l'Union en tant que projet collectif doit-elle exister ? pour quelle(s) raison(s) ? à quel degré ? sous quelle forme ? Or, la contestation et la justification politiques sont intrinsèquement liées au langage et au discours. En effet, le processus de légitimation (ou de délégitimation) de l'Union Européenne suppose une mise en discours de celle-ci qui permette de la comprendre, mais aussi d'agir vis-à-vis d'elle. L'étude des discours produits sur l'Union Européenne permet de comprendre comment différents esprits humains imaginent l'Union Européenne et communiquent leurs imaginaires à d'autres esprits humains, dont ils sont alors capables d'influencer les imaginaires propres et les actes.

Bien que le monde soit toujours davantage globalisé, l'État reste le prisme principal par lequel les individus envisagent la politique mondiale. Les acteurs politiques nationaux sont alors à même d'exercer, par leurs discours, une influence importante sur la perception que les citoyens ont des relations internationales et partant, de l'Union Européenne. Par conséquent, ce mémoire entreprend de se concentrer sur les discours produits par les acteurs politiques nationaux d'un État et leurs effets sur les citoyens et l'Union Européenne : quelle(s) conséquence(s) ces discours sont-ils susceptibles d'avoir sur la poursuite du projet d'intégration politique ? Ont-ils le potentiel de l'arrêter ou de l'accélérer ? Par quels biais ? En d'autres termes, la question à laquelle ce mémoire se donne pour objectif de répondre est la suivante : les représentations de l'Union Européenne véhiculées dans les discours des acteurs politiques nationaux influencent-elles la perception que les citoyens se font de l'Union et ce faisant, le processus d'intégration lui-même ?

Pour tenter de répondre à cette question de recherche générale, c'est le cas plus précis de la ratification du Traité de Lisbonne par l'Irlande qui a été envisagé par le biais d'un corpus de textes rassemblant les discours des acteurs politiques irlandais sur l'Union Européenne. Le corpus a été étudié sous le prisme d'un cadre analytique de linguistique cognitive.

Pour mener à bien cette recherche, le mémoire est organisé en trois parties principales. Dans la première partie, les éléments théoriques nécessaires à la compréhension et à l'analyse, ainsi que l'intérêt de ces éléments sont exposés. Ainsi, l'historique et les revendications clés du constructivisme en Relations Internationales et de l'approche cognitive de l'Analyse du discours sont introduits. Dans la deuxième partie, est présentée la méthodologie utilisée pour constituer et analyser le corpus de discours étudié. Finalement, l'analyse du corpus à proprement parler est réalisée dans la troisième partie.

## I. CADRE THÉORIQUE

### Section 1. Le constructivisme en Relations Internationales

#### 1.1. Historique et revendications clés du mouvement

Il ne s'agit pas ici de se livrer à un examen exhaustif du constructivisme en tant qu'approche théorique des relations internationales, mais plutôt d'en souligner les revendications les plus pertinentes pour la compréhension des enjeux qui sont d'intérêt dans le cadre de ce mémoire. Ainsi, un bref exposé de l'historique du mouvement et de ses revendications clés ouvre cette section, avant que ne soit envisagé le bien-fondé d'une telle approche pour appréhender l'intégration européenne.

Le constructivisme, plutôt qu'une théorie *per se*, est un « mouvement culturel vaste regroupant plusieurs approches et intéressant plusieurs disciplines en sciences sociales »<sup>1</sup> et dont l'objectif premier est d'observer n'importe quelles relations sociales<sup>2</sup>. D'abord enraciné dans la tradition européenne de la sociologie puis transposé à l'étude des relations internationales dans le courant des années 80, le constructivisme émerge comme alternative aux théories traditionnelles des relations internationales qui se sont montrées incapables de prévoir les bouleversements dans la politique mondiale durant et après la Guerre Froide.<sup>3</sup>

L'une des revendications principales du constructivisme, qui tranche radicalement avec les autres approches des relations internationales, est que « l'évolution de la société, et de la société internationale notamment, n'est pas déterminée par le calcul rationnel des intérêts matériels (...) mais par les idées, les perceptions subjectives, le sens que les hommes donnent à ces mêmes intérêts. [Ainsi], [a]ucune réalité internationale (la nation, les guerres, la construction européenne, etc.) n'existe sans avoir été d'abord formulée au niveau de la pensée, de l'intentionnalité collective »<sup>4</sup>. En d'autres termes, le constructivisme tel que mobilisé en Relations Internationales est fondé sur l'idée que l'environnement international dans lequel les États évoluent est socialement construit.<sup>5</sup> Les objets d'étude du constructivisme n'ont ainsi « pas de réalité matérielle [et] n'existent que parce qu'un ensemble de personnes croient et disent qu'ils existent et agissent en conséquences »<sup>6</sup>. Le pouvoir, la puissance, les intérêts, les ressources matérielles, les relations entre États, la construction européenne, etc., n'ont donc d'effets et de sens que par la signification

---

<sup>1</sup>TELO Mario, *Relations internationales. Une perspective européenne*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2013, 3e édition, p. 133

<sup>2</sup>BATISTELLA Dario, *Théories de relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2015, 5e édition, p. 317

<sup>3</sup>*Ibid.*, pp. 313-314

<sup>4</sup>TELO Mario, *Relations internationales. Une perspective européenne*, op. cit., p. 133

<sup>5</sup>CHECKEL Jeffrey, « The Constructivist Turn in International Relations Theory », *World Politics*, vol. 50, n°2, 1998, p. 325

<sup>6</sup>BATISTELLA Dario, *Théories de relations internationales*, op. cit., pp. 315-317

partagée qui les constituent en tant que tels et dans laquelle ils sont enchâssés.<sup>7</sup> Cette signification partagée est un cadre cognitif commun incluant un ensemble d'idées, de croyances, de normes, de valeurs et de connaissances qui donnent à la réalité internationale sa structure et la rendent ainsi intelligible par les agents.<sup>8</sup>

Or, les agents sont eux-mêmes influencés par la structure de significations partagée qui leur est commune. En effet, si les agents établissent un cadre cognitif commun pour structurer la réalité sociale dans laquelle ils se déploient, ce même cadre finit par les contraindre et les influencer eux-mêmes, ainsi que leurs comportements. La réalité sociale existe parce que les acteurs la produisent et ensuite la reproduisent « en se [comportant] en fonction de ce qu'ils estiment approprié au vu des normes de comportement légitimes prévalant au sein des structures sociales [et de signification] dans lesquels ils sont enchâssés »<sup>9</sup>, et inversement, la nature des acteurs (leurs identités, intérêts, relations, interactions) dépend de la réalité sociale telle qu'ils l'ont construite. Il y aurait donc co-construction de la réalité sociale et des agents de cette réalité, ce qui rend possible une modification mutuelle des deux : la réalité sociale peut modifier la nature des agents, mais, dans la mesure où cette réalité est construite et est issue, elle aussi, des pratiques et discours des agents, elle n'est ni naturelle, ni immuable<sup>10</sup> ; ainsi un agent produisant de nouvelles idées, valeurs ou pensées, peut entraîner la modification à son tour. L'existence de la réalité sociale ne reposant que sur un accord humain, elle est fragile, modifiable et contestable. Voici une autre particularité du constructivisme : démontrer que la réalité sociale internationale peut changer par l'action des agents et inversement, et étudier ces sources de changement.

L'importance de la structure de signification dans le façonnage de la réalité sociale et des identités, intérêts et comportements des agents aboutit, dans le courant constructiviste, à un intérêt certain porté à l'analyse du discours.<sup>11</sup> En effet, s'il n'y a pas de réalité matérielle mais bien uniquement une réalité construite, alors il faut comprendre comment elle est construite. Or, plus que de simples énonciations, le discours peut produire la signification des concepts et constitue par là même un processus clé du façonnage de la réalité sociale et de ce qui en découle.<sup>12</sup> Le discours constitue le réceptacle des significations produites par les agents et permet leur circulation jusqu'aux arènes politiques où elles sont débattues et confrontées, avant, éventuellement, d'être

---

<sup>7</sup>WENDT Alexander, « Constructing International Politics », *International Security*, 1995, vol. 20, n°1, p. 73-74

<sup>8</sup>KLOTZ Audie, LYNCH Cecelia, BOUYSSOU Rachel et SMOUT Marie-Claude, « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales », *Critique internationale*, vol. 2, 1999, p. 52

<sup>9</sup>TELÓ Mario, *Relations internationales. Une perspective européenne*, op. cit., p. 135

<sup>10</sup>*Ibid.*, p. 135

<sup>11</sup>CHRISTIANSEN Thomas, JORGENSEN Knud E. et WIENER Antje, « The Social Construction of Europe », *Journal of European Public Policy*, 1999, vol. 6, n°4, p. 541

<sup>12</sup>*Ibid.*, p. 534

cooptées - pas toujours consciemment - pour former tout ou partie du cadre général de signification qui donne sa structure à la réalité sociale. Les agents déploient leur action, notamment discursive, au sein d'un système préexistant de significations et leurs discours peuvent aussi bien pérenniser les normes, valeurs et idées liées à ce système en les reproduisant, que chercher à les renverser pour en établir d'autres.<sup>13</sup> Le constructivisme accorde donc au discours une place importante dans son approche des phénomènes politiques internationaux<sup>14</sup>, car celui-ci est susceptible de refléter, mais aussi, en tant que facteur de changement, de façonner les idées et normes partagées et acceptées qui constituent la réalité internationale aux yeux des agents.<sup>15</sup>

## 1.2. Pertinence du constructivisme dans l'étude de l'intégration européenne

En tant que phénomène politique, la création de l'Union européenne (ci-après UE ou Union) et le processus d'intégration politique qui en découle ont transformé la nature et la structure du système étatique européen et ses unités constitutives. Il est donc « raisonnable de supposer que dans le processus, l'identité des agents et ainsi leurs intérêts et comportements ont également changé »<sup>16</sup>. Par ailleurs, l'Union Européenne a elle-même évolué au cours du temps, suite aux différentes actions politiques d'approfondissement ou de recul du processus d'intégration entamées par les agents qui la composent et la conçoivent. Ainsi, « la construction européenne constitue en effet un fait innovateur et irréversible, un changement historique de 'longue durée', au-delà des péripéties (...) qui ont émaillé son histoire »<sup>17</sup>. Or, le constructivisme, de par ses positions épistémologique et ontologique, est à même de rendre compte de ces changements, là où échoueraient « les approches qui négligent les processus de formation des identités et supposent que les intérêts ont une réalité exogène donnée »<sup>18</sup>.

Le constructivisme permet d'abord de saisir comment l'Union Européenne a émergé et comment elle a modifié la configuration des relations entre États sur la scène internationale. L'Union Européenne est un corps politique régional *sui generis* qui détient des caractéristiques particulières, notamment en termes de souveraineté. En effet, si ce sont les États souverains - au sens westphalien du terme - qui ont lancé la création d'une union politique européenne et restent globalement maîtres des avancées institutionnelles de l'Union, le processus d'intégration suppose

---

<sup>13</sup>KLOTZ Audie, LYNCH Cecelia, BOUYSSOU Rachel et SMOUT Marie-Claude, « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales », *op. cit.*, p. 58

<sup>14</sup>FAIRCLOUGH Norman, *Analysing Political Discourse: Textual analysis for social research*, Oxford, Routledge, 2003, p. 8

<sup>15</sup>BATISTELLA Dario, *Théories de relations internationales*, *op. cit.*, p. 316

<sup>16</sup>CHRISTIANSEN Thomas, JORGENSEN Knud E. et WIENER Antje, « The Social Construction of Europe », *op. cit.*, p. 529 [notre traduction]

<sup>17</sup>TELÓ Mario, *Relations internationales. Une perspective européenne*, *op. cit.*, p. 16

<sup>18</sup>CHRISTIANSEN Thomas, JORGENSEN Knud E. et WIENER Antje, « The Social Construction of Europe », *op. cit.*, p. 529 [notre traduction]

une mise en commun de la souveraineté, menant dans plusieurs domaines de politiques publiques à une supranationalité « qui se concrétise sous forme de politiques contraignantes, limitant la souveraineté nationale, notamment dans les domaines relevant des compétences exclusives (politique monétaire, politique commerciale, politique de concurrence, par exemple) et des compétences partagées ». <sup>19</sup> Ainsi, bien que les États souverains soient les instigateurs de l'intégration européenne, celle-ci s'autonomise partiellement, échappant parfois au contrôle des États, et altère leur nature en modifiant certains de leurs attributs constitutifs : leur souveraineté, mais aussi leur territoire et leur population via notamment la redéfinition des frontières induite par l'élargissement de l'Union à d'autres États et par la création du marché commun <sup>20</sup>.

Comme développé dans le point précédent, les agents produisent un système de significations partagées pour structurer la réalité sociale, notamment internationale. Et c'est seulement à travers cette structure de significations que les « objets » de la réalité internationale peuvent être conceptualisés et compris. Ainsi, l'Union Européenne, en tant qu'objet politique international, est aussi conceptualisée dans cette structure de significations : elle est d'abord construite dans l'esprit des agents et puis projetée, 'réalisée', dans la réalité internationale par la mise en pratique d'idées, de normes, de comportements, de sens et de discours qui lui sont rattachés. Suivant l'argument de co-construction entre la réalité sociale internationale et les agents défendu par le constructivisme, l'on peut légitimement considérer que le passage du système de significations propre au système westphalien au système de significations propre à l'intégration européenne (qui ébranle le statocentrisme westphalien basé sur la souveraineté interne et externe) a eu lieu, car de nouvelles normes, pensées, idées, pratiques et discours sur la réalité internationale allant dans le sens de l'intégration européenne ont émergé parmi les agents, formant un nouveau système de significations et modifiant par là même la réalité sociale internationale.

Par ailleurs, et toujours selon l'argument de co-construction défendu par le constructivisme, le cadre de significations construit par les agents pour structurer la réalité sociale finit par influencer et construire à son tour les agents. Ainsi, la création de l'Union Européenne et du système de significations qui lui est rattaché ont mené à un changement de situation des agents (économique, politique, sociale, entre autres), soulevant des interrogations liées à l'identité, la légitimité démocratique et à la nature de l'Union Européenne en tant qu'objet politique particulier. <sup>21</sup> Les

---

<sup>19</sup>TELÒ Mario, *Relations internationales. Une perspective européenne*, op. cit., pp. 183-184

<sup>20</sup>MARTI Gaëlle, « Territoire(s) et Union Européenne », *Civitas Europa*, 2015, n°35, p. 28

<sup>21</sup>TRENZ Hans-Jörg et de WILDE Pieter, « Denouncing European Integration. Euroscepticism as Reactive Identity Formation », *ARENA Centre for European Studies Working Paper*, 2009, n°14, p. 5

agents se sont donc eux-aussi trouvés modifiés par la réalité sociale européenne qu'ils ont construite.

Finalement, le constructivisme est pertinent pour comprendre comment les agents influencent le processus d'intégration européenne par leurs pratiques, normes et idées. Les réponses qu'ils apporteront à des questions comme celles de savoir si l'Union Européenne en tant que communauté politique doit exister, à quoi son régime doit ressembler, qui peut y prendre part et quelle est son identité, influenceront considérablement la trajectoire du processus d'intégration, tantôt vers un approfondissement, tantôt vers un recul.<sup>22</sup> Ainsi, les agents, en produisant de nouvelles normes, pratiques, idées et discours *sur* et *dans* l'Union Européenne, seront susceptibles de modifier la réalité sociale européenne qui, parce qu'elle est construite, peut-être déconstruite ou modifiée.

En conclusion, le constructivisme est un cadre théorique pertinent pour étudier l'intégration européenne, car il s'agit d'un processus de construction progressive (*construction européenne*) impliquant changements, avancées, reculs. L'incertitude qui est propre au « design politique » de l'Union et le consensus difficile sur la nature et la légitimité de cette communauté politique entre les peuples font de l'intégration un processus ouvert au changement<sup>23</sup>. Or, pour comprendre les changements et leurs impacts sur la politique internationale, mais aussi sur les États et les individus, on ne peut « se contenter d'étudier ce qui touche les politiques ou les intérêts des États : le rôle des agents est crucial pour comprendre et interpréter la création des identités, la formulation et la légitimation des revendications, le développement des normes *dans* les sociétés et *entre* les sociétés »<sup>24</sup>.

## Section 2. Analyse du discours

Comme développé dans le point 1.1., le constructivisme porte un certain intérêt à l'analyse du discours, car le discours est envisagé comme un élément clé du processus de fabrication de la réalité sociale en ce qu'il véhicule les significations (normes, idées, pratiques, valeurs, croyances,...) produites par les agents. Le discours est également vecteur de pouvoir et de changement, puisqu'il est à même de véhiculer des significations qui peuvent soit pérenniser les normes du système de significations, soit les remplacer par d'autres. Le discours constitue ainsi un objet d'étude pouvant être envisagé par le prisme du constructivisme. La position méthodologique adoptée dans le cadre

---

<sup>22</sup>TRENZ Hans-Jörg et de WILDE Pieter, « Denouncing European Integration. Euroscepticism as Reactive Identity Formation », *op. cit.*, p. 3

<sup>23</sup>*Ibidem.*

<sup>24</sup>KLOTZ Audie, LYNCH Cecelia, BOUYSSOU Rachel et SMOUT Marie-Claude, « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales », *op. cit.*, p. 60

de ce mémoire est de mobiliser l'analyse du discours (selon une approche cognitive plus précisément, ceci sera développé plus tard) comme un outil d'analyse pouvant être utilisé dans le cadre d'une approche plus largement constructiviste de l'intégration européenne. D'une part, les revendications clés du constructivisme seront prises comme point de départ et apparaîtront en filigrane de l'étude, d'autre part, l'analyse du discours sera utilisée comme un outil permettant de décortiquer le discours, envisagé comme le véhicule des significations portées sur l'intégration européenne.

Il ne s'agit pas ici d'exagérer le rôle du discours et d'en faire un contenant dont le contenu serait directement accessible (et de considérer que le signifiant permet toujours immédiatement l'identification du signifié), car si la signification repose sur le langage, elle n'est pas contenue telle quelle dans les mots mais construite par les esprits humains via la mobilisation de savoirs, croyances et connaissances divers. Ainsi, le chercheur lui-même construit lui aussi la signification et *sa* signification qu'il est alors ardu d'exclure des interprétations faites, celles-ci étant nécessairement sélectives et influencées par les propres significations et représentations du chercheur. De tels effets sont difficilement évitables, mais la reconnaissance de leur existence permet dans une certaine mesure de les contrôler.<sup>25</sup> Malgré cela, l'on peut trouver dans le discours des signaux et des indices pouvant servir à l'identification des significations qu'il véhicule pour les agents ; il peut dès lors être envisagé comme un objet d'étude.<sup>26</sup>

La combinaison de ces deux approches est permise, d'une part, car le constructivisme est une théorie sociale applicable à travers les disciplines et en tant que mouvement très vaste, il ne peut être mobilisé seul pour comprendre l'intégration européenne<sup>27</sup>; et d'autre part, car l'analyse du discours est un processus ouvert pouvant être mis en dialogue avec d'autres disciplines.<sup>28</sup> Le parti pris ici est donc de panacher ces deux approches afin de tester et démontrer leur complémentarité pour saisir un phénomène politique aussi complexe que l'Union Européenne.

## 2.1. De l'intérêt de l'analyse du discours pour étudier les phénomènes politiques en général et l'intégration européenne en particulier

Peu importe la façon dont la politique est définie et que celle-ci soit nationale, internationale ou européenne, elle comporte une dimension fondamentalement langagière, communicative et

---

<sup>25</sup>CHILTON Paul, *Analysing Political Discourse : Theory and Practice*, Oxford, Routledge, 2004, p. 205

<sup>26</sup>*Ibid.*, p. 61

<sup>27</sup>CHRISTIANSEN Thomas, JORGENSEN Knud E. et WIENER Antje, « The Social Construction of Europe », *op. cit.*, pp. 530-531

<sup>28</sup>FAIRCLOUGH Norman, *Analysing Political Discourse: Textual analysis for social research*, *op. cit.*, p. 16

discursive.<sup>29</sup> Langage, discours et faits politiques sont intrinsèquement liés<sup>30</sup>, comme l'avait déjà noté Aristote: « Mais que l'homme soit un animal politique à un plus haut degré que l'abeille ou tout autre animal vivant à l'état grégaire, cela est évident. La nature, en effet, selon nous, ne fait rien en vain ; et l'homme seul de tous les animaux, possède la parole. Or, tandis que la voix ne sert qu'à indiquer la joie et la peine, et appartient aux animaux également (...), le discours sert à exprimer l'utile et le nuisible, et, par la suite aussi, le juste et l'injuste ; car c'est le caractère propre à l'homme par rapport aux autres animaux, d'être le seul à avoir le sentiment du bien et du mal, du juste et de l'injuste, et des autres notions morales, et c'est la communauté de ces sentiments qui engendre famille et cité ». <sup>31</sup>

Les individus sont donc dotés, grâce au langage, de la capacité de communiquer, comparer, accepter ou dénoncer les représentations qu'ils se font de ce qui est bien, mal, juste, injuste, nuisible et utile.<sup>32</sup> En ce sens, le discours permet la communication des visions (compréhension et justification) existantes sur le monde, l'identité d'une nation, d'un groupe social, ou encore sur la nature d'un problème politique.<sup>33</sup> Et selon Aristote, c'est une vision commune de ce qui est bien, mal, juste, injuste, nuisible et utile qui fait la cité (*polis*). La constitution d'une communauté politique ou d'un groupe politique ou social implique donc que des significations communes soient trouvées sur le monde et ses éléments constitutifs. Or, tout choix en faveur d'une option au détriment d'une autre suppose « le déploiement d'activités discursives qui vont permettre d'emporter la conviction, l'adhésion, le ralliement ou le soutien. (...) [Et pour ce faire,] il s'agit avant tout d'avoir recours à des discours et des signes ». <sup>34</sup> La politique, qui n'est autre que le partage, la négociation et la réconciliation de vues et significations divergentes<sup>35</sup> en vue de constituer une communauté sociale et politique, est donc par essence discursive, ce qui mène à la nécessité d'analyser le discours comme producteur d'effets d'autorité, de légitimité et de consensus.<sup>36</sup> En conséquence, si toute constitution d'une communauté sociale et politique suppose l'activation de mécanismes discursifs pour sélectionner les significations valables, alors l'Union Européenne n'échappe pas à la règle.

---

<sup>29</sup>CHILTON Paul, *Analysing Political Discourse : Theory and Practice*, op. cit., p. 3

<sup>30</sup>KRIEG-PLANQUE Alice, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, coll. « ICOM », 2012, p. 6

<sup>31</sup>ARISTOTE, *La Politique I*, 2., 330 ACN, traduction de Jules Tricot, extrait disponible à l'adresse suivante : <https://www.philolog.fr> (page consultée le 12 juillet 2019)

<sup>32</sup>CHILTON Paul, *Analysing Political Discourse : Theory and Practice*, op. cit., p. 19

<sup>33</sup>CHARTERIS-BLACK Jonathan, « Competition metaphors and ideology: Life as a race » in WODAK Ruth et FORCHTNER Bernhard (éd.), *The Routledge Handbook of Language and Politics*, Oxon; New-York, Routledge, 2018, p. 202

<sup>34</sup>KRIEG-PLANQUE Alice, *Analyser les discours institutionnels*, op. cit., p. 14

<sup>35</sup>WODAK Ruth et FORCHTNER, « Introducing the Language-Politics Nexus », in WODAK Ruth et FORCHTNER Bernhard (éd.), *The Routledge Handbook of Language and Politics*, Oxon; New-York, Routledge, 2018, p. 2

<sup>36</sup>CHILTON Paul, *Analysing Political Discourse : Theory and Practice*, op. cit., p. 3

La création de l'Union Européenne et l'intégration politique qui en découle ont transformé le champ politique et identitaire européen, ouvrant la voie à une évaluation de cette transformation par les États et les individus<sup>37</sup>. En effet, la mise sur pied d'un tel corps politique a entraîné une modification de la réalité sociale et politique dans laquelle les agents sont enchâssés, menant à une altération de leur situation en termes d'identité, d'intérêts et de revendications (cf. section 1, 1.1.). Elle a aussi entraîné une remise en question des caractéristiques des citoyens et des États. Le changement ainsi induit demande une justification de celui-ci et de la réalité sociale qui en résulte sous la forme d'une Union politique *sui generis* dont le *demos* est flou<sup>38</sup>. L'absence de consensus sur la nature de l'Union Européenne - même après des décennies d'intégration -, sur le type de régime qu'elle doit adopter et sur les membres qu'elle doit accueillir mène à un débat politique continu, tant au niveau national qu'entre les États membres, débat par lequel opinions et comportements politiques se forment. Au sein de cette arène discursive, les agents (individus, États, institutions) peuvent chercher à légitimer l'intégration et la réalité sociale qu'est l'UE, ou à la délégitimer. Le système de significations qui structure l'Union Européenne est donc ouvert et sous tension en raison de la dynamique entre légitimation et contestation menée par les agents : leurs attitudes vis-à-vis de l'Union se manifestent par des discours et contre-discours particuliers basés sur leur identité propre et exprimés au sein du « champ concurrentiel de la narration de l'intégration européenne ».<sup>39</sup> De plus, la dimension discursive est peut-être encore plus importante dans le cadre de l'intégration européenne dans la mesure où il s'agit d'un phénomène dont l'échelle dépasse les individus et les États - ainsi la réalité européenne n'est pas directement saisissable, ce qui force les orateurs à produire un lourd travail discursif pour susciter une représentation mentale du phénomène dans laquelle l'agent pourra se positionner.<sup>40</sup> Étudier les termes du débat permet alors de comprendre comment les représentations *de* et attitudes *vis-à-vis de* l'Union Européenne sont communiquées et constituées, et comment elles influencent l'Union elle-même.

Car là est l'influence principale de cette « bataille discursive » sur le cours de l'intégration européenne : les discours produits sur l'intégration européenne, en offrant aux États et citoyens européens des idées, interprétations, significations et narrations leur permettant de se comprendre et de donner sens au projet collectif, peuvent jouer un rôle causal puissant dans la détermination du

---

<sup>37</sup>TRENTZ Hans-Jörg et de WILDE Pieter, « Denouncing European Integration. Euroscepticism as Reactive Identity Formation », *op. cit.*, p. 1

<sup>38</sup>*Ibid.*, p. 17

<sup>39</sup>*Ibid.*, p. 2 [notre traduction]

<sup>40</sup>CHILTON Paul, *Analysing Political Discourse : Theory and Practice*, *op. cit.*, p. 61

changement politique au sein de l'Union.<sup>41</sup> Les constructions discursives influencent la représentation que les agents se font de L'UE (qu'est-ce qu'elle constitue? dans quelle direction doit-elle aller? avec qui et comment? etc.), représentations qui, en retour, influencent le cours de l'intégration en tant que processus. Le succès du projet d'intégration peut dépendre de l'interprétation qui est faite de l'Union Européenne dans les différents discours et contre-discours<sup>42</sup> ; un discours légitimant, en contribuant à former les croyances et attitudes des agents, pourra ainsi donner l'impulsion à un approfondissement de l'intégration politique, là où un contre-discours délégitimant pourra la freiner.

En conclusion, le discours produit sur l'Union Européenne permet d'abord d'identifier quelle(s) représentation(s) les agents se font de l'UE et de l'intégration, et ensuite d'étudier l'influence que ces représentations - et les significations, rôles, valeurs, croyances, perceptions, interprétations, etc., qu'elles véhiculent pour les agents - ont sur le processus d'intégration en tant que tel : plaident-elles pour plus ou moins d'intégration et comment ? En réalité, la question générale qui se dessine est la suivante : qu'est-ce que le discours *fait* ?

## 2.2. Analyse Critique du discours : historique et revendications clés

Si l'Analyse du discours est d'abord née au sein des sciences du langage<sup>43</sup> et repose en grande partie sur les fondements de la linguistique, elle a pu par la suite développer ses propres savoir-faire<sup>44</sup>. Cependant, l'Analyse du discours n'a pas de « lieu disciplinaire propre. [Il s'agit d'un] champ hétérogène relativement flou » caractérisé par l'existence de nombreux courants.<sup>45</sup> La préoccupation principale de ces différents courants étant d'étudier le discours « dans ses observables en contexte et en situation »<sup>46</sup>.

Parmi les différents courants existants de l'Analyse du discours se trouve l'Analyse Critique du discours, courant qui sera mobilisé dans le cadre de ce mémoire. L'objectif de l'Analyse Critique est de déceler la dimension idéologique du discours politique.<sup>47</sup> Plus précisément, l'objectif est de montrer que le langage offre différentes options linguistiques pour décrire un même phénomène et

---

<sup>41</sup>SMITH Nicola et HAY Colin, « Mapping the Political Discourse of Globalisation and European Integration in the United Kingdom and Ireland Empirically », *European Journal of Political Research*, 2008, vol. 47, p. 359

<sup>42</sup>CHRISTIANSEN Thomas, JØRGENSEN Knud E. et WIENER Antje, « The Social Construction of Europe », *op. cit.*, pp. 538, 540 et 541

<sup>43</sup>FIALA Pierre, « L'analyse du discours politique: Analyse de contenu, statistique lexicale, approche sémantico-énonciative », in BONNAFOUS Simone et TEMMAR Malika (eds.), *Analyse du discours en sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, coll. « Les Chemins du discours », 2007, p. 74

<sup>44</sup>KRIEG-PLANQUE Alice, *Analyser les discours institutionnels*, *op. cit.*, p. 9

<sup>45</sup>ANGERMULLER Johannes, « L'analyse du discours en Europe » in BONNAFOUS Simone et TEMMAR Malika (eds.), *Analyse du discours en sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, coll. « Les Chemins du discours », 2007, p. 9

<sup>46</sup>KRIEG-PLANQUE Alice, *Analyser les discours institutionnels*, *op. cit.*, p. 45

<sup>47</sup>ANGERMULLER Johannes, « L'analyse du discours en Europe », *op. cit.*, p. 15

que le choix pour l'une ou l'autre de ces options reflète un certain point de vue idéologique.<sup>48</sup> Le discours est alors considéré comme un acte d'influence et pas un moyen neutre de dire le réel : il construit la représentation du réel que son producteur souhaite faire adopter, ou tout du moins communiquer, à autrui.<sup>49</sup> Ainsi, là où l'école Française et le post-structuralisme mettent l'accent sur les signifiants, l'Analyse Critique cherche les signifiés qu'ils contiennent.<sup>50</sup> L'objectif de déceler la portée idéologique d'un discours se traduit en pratique par l'identification et l'analyse des choix lexico-grammaticaux présents dans le texte pour en identifier la teneur idéologique.<sup>51</sup>

Dans le cadre de ce mémoire, le terme « idéologie » est compris comme l'ensemble des croyances qui imprègnent une façon de penser, de parler et d'agir dans le monde et contribuent ainsi à former une vision du monde. Cette vision du monde particulière permet de comprendre le monde mais aussi de justifier les actions, comportements et événements qui se déroulent au sein de celui-ci.<sup>52</sup> Pour reprendre les mots de Teun Van Dijk: « Les idéologies permettent aux individus en tant que membres d'un groupe d'organiser la multitude des croyances sociales à propos de ce qui est bien ou mal, juste ou injuste et d'y adapter leur comportement »<sup>53</sup>.

### 2.3. Approche cognitive du discours

Il est de plus en plus admis en Analyse Critique du discours que langage et action sociale sont connectés par la cognition.<sup>54</sup> En effet, toute action entreprise par les humains - en ce compris le choix pour l'une ou l'autre option linguistique pour représenter un phénomène - étant motivée, planifiée et exécutée avant tout par des réseaux neuronaux dans leur cerveau, il est pertinent d'adjoindre à l'Analyse Critique du discours politique une dimension cognitive.<sup>55</sup>

Les approches d'analyse du discours s'entrecroisent avec la branche des sciences cognitives depuis les années 70.<sup>56</sup> Produit de cet entrecroisement, la Linguistique Cognitive offre un cadre pour envisager les processus de conceptualisation mentale invoqués par le langage et le potentiel idéologique que cette conceptualisation est susceptible de réaliser dans un contexte de communication politique<sup>57</sup>. La Linguistique Cognitive conçoit les unités lexico-grammaticales comme suscitant l'activation de processus cognitifs de conceptualisation et de signification ; différentes unités lexico-grammaticales menant à différentes conceptualisations. Par le processus de

---

<sup>48</sup>HART Christopher, « Event-construal in Press Reports of Violence in Two Recent Political Protests », *Journal of Language and Politics*, 2013, vol. 12, n°3, p. 402

<sup>49</sup>SEIGNOUR Amélie, « Méthode d'analyse des discours », *Revue française de gestion*, 2001, vol. 2, n°211, pp. 31 et 32

<sup>50</sup>ANGERMULLER Johannes, « L'analyse du discours en Europe », *op. cit.*, p. 18

<sup>51</sup>HART Christopher, « Event-construal in Press Reports of Violence in Two Recent Political Protests », *op. cit.*, p. 402

<sup>52</sup>CHARTERIS-BLACK Jonathan, « Competition metaphors and ideology: Life as a race », *op. cit.*, pp. 202 et 203

<sup>53</sup>Teun Van Dijk cité dans CHARTERIS-BLACK Jonathan, « Competition metaphors and ideology: Life as a race », *op. cit.*, p. 206

<sup>54</sup>HART Christopher, « Cognitive Linguistics Critical Discourse Studies : Connecting Language and Image », in WODAK Ruth et FORCHTNER Bernhard (éd.), *The Routledge Handbook of Language and Politics*, Oxford; New-York, Routledge, 2018, p. 187

<sup>55</sup>CHILTON Paul, *Analysing Political Discourse : Theory and Practice*, *op. cit.*, p. 198

<sup>56</sup>*Ibid.*, p. 51

<sup>57</sup>HART Christopher, « Cognitive Linguistics Critical Discourse Studies : Connecting Language and Image », *op. cit.*, p. 187

conceptualisation, le langage est alors à même de véhiculer une certaine idéologie dans la mesure où des utilisations différentes du langage évoquent des représentations concurrentes d'une même situation ou d'un même phénomène, notamment politiques.<sup>58</sup>

Dans le cadre de ce mémoire, le terme « représentation(s) » sera compris comme une façon particulière de représenter les processus, relations et structures du monde matériel ; le monde mental des pensées, des sentiments, des croyances,... et le monde social. Les représentations désignent la façon dont les processus, les relations, les acteurs sociaux ainsi que leurs désirs, croyances et valeurs sont décrits mais aussi évalués au sein d'un discours donné. Il existe différentes représentations des mêmes phénomènes et événements, auxquelles sont associées une certaine vision du monde : les représentations peuvent donc être idéologiquement orientées, au sens d'*idéologie* comme définie dans le cadre de ce mémoire, et chercher à changer le monde en adéquation avec une certaine vision de celui-ci.<sup>59</sup>

L'argument central de la Linguistique Cognitive est donc que le langage impliquerait la construction de représentations mentales afin de produire la signification et que ces représentations mentales peuvent être teintées idéologiquement, véhiculant ainsi une certaine conception et évaluation de l'événement ou phénomène politique décrit<sup>60</sup>. En effet, les représentations suscitées forment la base de notre système conceptuel et constituent l'expérience du phénomène ou de l'événement décrit (quelle est sa nature? quelles sont ses caractéristiques ? qui y prend part et comment ? est-ce bien, mal, juste, injuste ? etc.); elles servent à connecter et distinguer les phénomènes de façon à pouvoir construire le monde et raisonner à propos de celui-ci.<sup>61</sup>

Si l'on suit ce raisonnement, une certaine utilisation de la langue peut agir comme un stimulus et susciter, au niveau de la cognition de celui qui reçoit le discours, une réponse sous la forme d'une conceptualisation particulière du phénomène politique décrit.<sup>62</sup> En fonction de la représentation ainsi formée, le receveur pourra se positionner d'une manière particulière vis-à-vis dudit phénomène (politique publique, institution publique, construction européenne, etc.)<sup>63</sup>, car les représentations guident, *in fine*, nos décisions et nos comportements.<sup>64</sup> La Linguistique Cognitive est alors idéale pour se pencher sur le stade de la conceptualisation et de l'interprétation, car elle

---

<sup>58</sup>HART Christopher, « Cognitive Linguistics Critical Discourse Studies : Connecting Language and Image », *op. cit.*, p. 187

<sup>59</sup>FAIRCLOUGH Norman, *Analysing Political Discourse: Textual analysis for social research*, *op. cit.*, pp. 17, 26 et 124

<sup>60</sup>HART Christopher, « The Visual Basis of Linguistic Meaning and its Implication for Critical Discourse Studies », *Discourse & Society*, 2016, vol. 27, n°3, pp. 335 et 336

<sup>61</sup>HART Christopher, « Force-interactive Patterns in Immigration discourse: a Cognitive Linguistic Approach to Critical Discourse Analysis », *Discourse & Society*, 2011, vol. 22, n°3, p. 275

<sup>62</sup>MARTINEZ GUILLEM Susana, « Argumentation, Metadiscourse and Social Cognition: Organizing Knowledge in Political Communication », *Discourse & Society*, 2009, vol. 20, n°6, p.729

<sup>63</sup>HART Christopher, « Analysing Political Discourse: Toward a Cognitive Approach », *Critical Discourse Studies*, 2005, vol. 2, n°2, p. 192

<sup>64</sup>WODAK Ruth, « Mediation Between Discourse and Society: Assessing Cognitive Approaches in Critical Discourse Analysis », *Discourse Studies*, vol. 8, n°1, p. 180

permet de modéliser les représentations mentales (pouvant être idéologiquement teintées) que les receveurs d'un discours sont invités à construire en réponse aux stimuli langagiers contenus dans un texte.<sup>65</sup>

Appliquée au cas traité dans ce mémoire, la Linguistique Cognitive nous permet d'envisager comment les options lexico-grammaticales choisies par les acteurs au sein d'un discours pour caractériser l'Union Européenne suscitent chez le receveur une représentation particulière de l'Union, susceptible d'influencer ses comportements vis-à-vis d'elle. Ainsi, un discours caractérisant l'Union Européenne de façon négative pour une raison ou une autre, peut faire naître une représentation négative dans l'esprit du receveur et, par exemple, conditionner son comportement lors des élections européennes ou d'un éventuel référendum sur un traité européen.

Attention, si la Linguistique Cognitive argue que les représentations mentales suscitées par certains stimuli langagiers peuvent engendrer le positionnement particulier de celui qui reçoit le discours et le conceptualise vis-à-vis de ce sur quoi le discours porte, il ne s'agit pas de dire que tous les comportements sont toujours et sous tous leur aspects, un produit des représentations véhiculées par un discours. Car la conceptualisation d'un discours suppose l'activation de la connaissance emmagasinée par le receveur, de son système de croyances, mais aussi des expériences passées<sup>66</sup> et modèles mentaux encodés dans sa mémoire.<sup>67</sup> Ainsi, par un effort cognitif, celui qui reçoit le discours peut enrichir les représentations mentales que ce dernier véhicule, voire même les rejeter sur base de représentations préexistantes dans son esprit. Un citoyen britannique peut entendre le discours du Nigel Farage sur l'Union Européenne mais en rejeter les représentations sur base de son expérience, de son idéologie et de sa propre représentation des enjeux européens. Cependant ce n'est pas toujours le cas. Les opérations de conceptualisation et de construction de la réalité décrite dans un discours restent susceptibles de reproduire des représentations idéologiques dans l'esprit des individus<sup>68</sup>. Dans ce cas, les représentations véhiculées par le discours sont susceptibles d'influencer leur comportement.<sup>69</sup>

La Linguistique Cognitive étudie donc les structures et les propriétés des discours pour mettre en évidence la façon dont le discours est le produit des compréhensions et conceptions particulières

---

<sup>65</sup>HART Christopher, « Force-interactive Patterns in Immigration discourse: a Cognitive Linguistic Approach to Critical Discourse Analysis », *op. cit.*, p. 271

<sup>66</sup>HART Christopher, « Cognitive Linguistics Critical Discourse Studies: Connecting Language and Image », *op. cit.*, p. 194

<sup>67</sup>WODAK Ruth, « Mediation Between Discourse and Society: Assessing Cognitive Approaches in Critical Discourse Analysis », *op. cit.*, p. 182

<sup>68</sup>HART Christopher, « Event-construal in Press Reports of Violence in Two Recent Political Protests », *op. cit.*, p. 418

<sup>69</sup>ELKINK Johan A. et SINNOTT Richard, « Political Knowledge and Campaign Effects in the 2008 Irish Referendum on the Lisbon Treaty », *Electoral studies*, vol. 38, 2015, p. 220

qu'un acteur se fait d'un phénomène particulier, et non la simple description d'une réalité externe et objective<sup>70</sup>. Elle présuppose une correspondance entre les représentations contenues dans un discours et celles contenues dans la cognition<sup>71</sup> : par conséquent, étudier le contenu d'un discours permet d'entrevoir ce qui est postulé dans le « monde » mental de l'orateur.<sup>72</sup> Mais quels éléments en particulier faut-il observer au sein du discours pour y déceler représentations et évaluations idéologiques ?

Il existe une multitude d'approches ou plutôt d'outils analytiques<sup>73</sup> au service de la Linguistique Cognitive dans l'étude critique du discours, toutes reliées par un ensemble commun d'hypothèses mais se distinguant par leur objet de recherche<sup>74</sup>. L'objectif de ce mémoire n'étant pas de contribuer au perfectionnement de ces outils, une approche assez libre de la Linguistique Cognitive sera mobilisée.

### 2.3.1. *Les opérations basiques de construction de la linguistique cognitive*

Former une représentation particulière d'un événement ou d'un phénomène au sein d'un discours suppose que l'événement ou le phénomène soit construit d'une manière particulière par le langage. Les opérations de construction de base d'une représentation sont les suivantes : l'identification, le cadrage et le positionnement. L'identification est l'opération de construction qui détermine quels acteurs sont représentés et quels sont leurs rôles (qui fait quoi ?) ; le cadrage est l'opération de construction par laquelle les acteurs, entités, processus ou autre, se voient attribuer des qualités appréciatives particulières (quelles sont leur propriétés ? leurs caractéristiques ? comment fonctionnent-ils ?) ; et l'opération de positionnement consiste à positionner les acteurs, entités, processus ou autre, vis-à-vis d'une certaine conceptualisation de ce qui est moral, immoral, possible ou impossible (ce qui est décrit est-il bien, mal, désirable, juste, injuste, probable, improbable,... ?).<sup>75</sup> Ces différentes opérations sont rendues possibles par différentes constructions discursives et lexico-grammaticales. Ainsi, l'opération d'identification des acteurs peut être réalisée par l'utilisation de certaines formes nominales et de certains verbes. Par exemple, le choix d'utiliser un pronom, un nom individuel, le nom d'une catégorie professionnelle ou sociale, déterminera quels participants sont présents dans la scène et s'ils sont actifs ou passifs. De même, le choix des verbes

---

<sup>70</sup>MARTINEZ GUILLEM Susana, « Constructing Contexts, (Re)defining Immigrants: Mental Models and Social Representations in Immigration Policy Defense », *Discourse & Society*, 2015, vol. 24, n°2, p. 208

<sup>71</sup>HART Christopher, « Event-construal in Press Reports of Violence in Two Recent Political Protests », *op. cit.*, p. 404

<sup>72</sup>CHILTON Paul, *Analysing Political Discourse : Theory and Practice*, *op. cit.*, p. 53

<sup>73</sup>WODAK Ruth, « Mediation Between Discourse and Society: Assessing Cognitive Approaches in Critical Discourse Analysis », *op. cit.*, p. 180

<sup>74</sup>HART Christopher, « Force-interactive Patterns in Immigration discourse: a Cognitive Linguistic Approach to Critical Discourse Analysis », *op. cit.*, p. 270

<sup>75</sup>*Ibid.*, pp. 271 et 272

déterminera ce qui est amené à notre attention et l'évaluation que l'on en fait. Ainsi, l'utilisation de la voix passive aura tendance à minimiser la responsabilité des acteurs dans le cours des événements, là où l'utilisation de la voix active aura tendance à la souligner.<sup>76</sup>

Par ailleurs, l'opération de cadrage est déjà partiellement réalisée par l'opération d'identification (en effet, identifier les acteurs en présence suppose déjà leur qualification); mais peut être enrichie par l'utilisation de certaines spécificités linguistiques comme l'adjectif ou la métaphore (l'analyse critique de la métaphore sera donc un des outils mobilisés dans l'analyse, cf. ci-dessous).

Finalement, l'opération de positionnement est déjà partiellement réalisée par les deux opérations précédentes (puisqu'en identifiant les acteurs, on les qualifie et qu'en leur attribuant des qualités, on les situe déjà vis-à-vis de notre propre conception de ce qui est bon ou possible), mais peut être elle aussi enrichie par l'utilisation de verbes modaux (should, must, should not, have to,...) ou d'adjectifs qualificatifs.<sup>77</sup>

### 2.3.2. *L'analyse critique de la métaphore : envisager un mot en termes d'un autre*

En tant qu'elle réalise des opérations cognitives de cadrage et de positionnement, la métaphore est importante pour l'analyse du discours politique. Un outil permettant de mieux cerner les métaphores est l'Analyse critique de la métaphore qui est basée sur la Théorie de la métaphore conceptuelle de Lakoff et Johnson<sup>78</sup>. Selon cette théorie, les métaphores ne sont pas de simple figures de style mais sont un processus du raisonnement cognitif qui influence la conceptualisation d'un phénomène en le cadrant d'une certaine façon. Plus précisément, elles cadrent la manière dont les individus vont traiter et interpréter les informations qu'ils reçoivent en projetant des connaissances depuis un domaine d'expérience familier ou concret, sur un second domaine d'expérience, plus abstrait.<sup>79</sup> En choisissant le domaine d'expérience connu, appelé domaine « source », à appliquer au domaine abstrait, appelé domaine « cible », les utilisateurs de métaphores soulignent, minimisent et cachent certaines caractéristiques d'un phénomène<sup>80</sup> - c'est donc un choix éminemment idéologique puisque cela peut contribuer à promouvoir une certaine vision du monde. Par cette projection, la métaphore invite le receveur du discours à penser une chose à la lumière d'une autre et fournit ainsi la structure d'inférence avec laquelle raisonner par rapport à un

---

<sup>76</sup>CHARTERIS-BLACK Jonathan, *Analysing Political Speeches: Rhetoric, discourse and metaphor*, Palgrave MacMillan, 2014, pp. 101, 102, 103, 104 et 108

<sup>77</sup>HART Christopher, « Event-construal in Press Reports of Violence in Two Recent Political Protests », *op. cit.*, p. 404

<sup>78</sup>HART Christopher, « Cognitive Linguistics Critical Discourse Studies : Connecting Language and Image », *op. cit.*, p. 188

<sup>79</sup>OPPERMAN Kai et SPENCER Alexander, « Thinking Alike ? Saliency and Metaphor Analysis as Cognitive Approaches to Foreign Policy Analysis », *Foreign Policy Analysis*, 2013, n°9, p. 44

<sup>80</sup>KOLLER Veronika, « Critical Discourse Analysis and Social Cognition : Evidence from Business Media Discourse », *Discourse & Society*, 2005, vol. 16, n°2, p. 200

phénomène donné<sup>81</sup>. En offrant une représentation et une évaluation particulières d'un phénomène (et des actions, acteurs et relations qui lui sont associés), les métaphores sont particulièrement efficaces dans la communication politique. D'une part, car elles peuvent influencer les réponses intellectuelles et émotionnelles des individus vis-à-vis dudit phénomène ; et d'autre part, car elles offrent une base justificative pour l'élaboration d'une politique et son éventuelle exécution.<sup>82</sup>

Par exemple, les mots du champ sémantique de la maladie (microbe, parasite, traitement, remède, etc.) sont souvent employés pour faire référence aux luttes politiques. La « sclérose européenne » est une métaphore qui projette les connaissances du domaine source MALADIE, au domaine cible UNION EUROPÉENNE et par la même induit toute une série d'inférences : l'Union Européenne est une maladie à traiter, et le traitement peut supposer des interventions chirurgicales indispensables sous la forme de politiques pour guérir le corps.<sup>83</sup> La métaphore UNION EUROPÉENNE = MALADIE propose alors une lentille à travers laquelle construire l'Union (domaine cible), définir ce qui est logique et exclure ce qui ne l'est pas ; et de cette manière, elle influence les comportements et choix politiques vis-à-vis de l'UE.

### Section 3. Une approche théorique intégrée

La démarche théorique mobilisée dans le cadre de ce mémoire doit être envisagée comme une approche en tiroirs, allant du plus général au plus concret. Le constructivisme en Relations Internationales permet d'abord de mieux cerner comment phénomènes politiques internationaux et agents sont interdépendants et peuvent ainsi se modifier l'un l'autre. En produisant un système de significations sur la réalité internationale dans laquelle ils sont enchâssés, les agents entraînent la modification et en retour, la réalité internationale ainsi créée vient s'imposer à eux et contraindre leurs idées et comportements. L'analyse du discours permet ensuite de mieux comprendre comment les agents sont à même de modifier la structure de significations : le discours est vecteur de changement en ce qu'il permet la circulation d'idées susceptibles de modifier la structure de significations et donc la réalité internationale. Enfin, l'approche cognitive permet de mettre en lumière les processus de production de significations qui gouvernent les modes de pensée et de comportement des agents vis-à-vis de l'environnement dans lequel ils évoluent (y compris international). Cette approche en tiroirs permet ainsi de mieux saisir les différentes facettes du phénomène politique « Union Européenne » : sa création a modifié la réalité internationale ainsi que

---

<sup>81</sup>OPPERMAN Kai et SPENCER Alexander, « Thinking Alike ? Saliency and Metaphor Analysis as Cognitive Approaches to Foreign Policy Analysis », *op. cit.*, p. 46

<sup>82</sup>CHARTERIS-BLACK Jonathan, *Analysing Political Speeches: Rhetoric, discourse and metaphor*, *op. cit.*, p. 159

<sup>83</sup>HART Christopher, « Cognitive Linguistics Critical Discourse Studies : Connecting Language and Image », *op. cit.*, pp. 207-208

la situation des agents en termes identitaires, sociaux, économiques, politiques et géographiques ; et en retour, les agents, via la production d'idées et de pratiques qu'ils projettent sur l'Union par le biais du discours (qui est un processus cognitif par essence), peuvent en entraîner la modification.

## II. MÉTHODOLOGIE

La question qui anime ce mémoire est la suivante : « Les représentations de l'Union Européenne véhiculées dans les discours des acteurs politiques nationaux influencent-elles la perception que les citoyens ont de l'Union et ce faisant, le processus d'intégration lui-même ? ». Pour répondre à cette question très large, un cas d'étude précis a été choisi : celui de l'Irlande et de sa ratification par référendum du Traité de Lisbonne. Cette seconde partie a pour objectif de justifier le choix du cas d'étude, de délimiter le terrain d'étude et d'exposer la méthode d'analyse.

Section 1. La ratification irlandaise du Traité de Lisbonne : un processus en deux temps et en deux teintes

Un moyen d'observer si les représentations de l'Union Européenne véhiculées par les acteurs politiques nationaux influencent la perception que les citoyens ont de l'Union et ainsi, impactent le processus d'intégration, est de voir dans quelle mesure celles-ci influencent le comportement électoral des citoyens au niveau européen. En effet, les effets d'un discours sur une audience - et donc des représentations qu'il véhicule - peuvent être mesurés par les résultats de sondages d'opinion, ou par le comportement électoral<sup>84</sup>. De plus, par leur comportement électoral, les citoyens sont susceptibles d'impacter réellement le processus d'intégration européenne, que cela soit pour l'encourager ou la décourager. La décourager en élisant des députés européens eurosceptiques, ou en refusant plus directement l'intégration en s'opposant à un traité d'approfondissement via référendum ; l'encourager en élisant des députés euro-enthousiastes, ou en validant directement l'intégration en approuvant un traité d'approfondissement via référendum.

Dans le cadre de ce mémoire, c'est le comportement électoral lors d'un référendum qu'il a été décidé d'étudier. Observer les comportements des citoyens lors d'un référendum sur un traité européen présente deux avantages : d'abord, les individus se positionnent directement sur l'intégration européenne (en faut-il plus ? en faut-il moins ?) et ensuite le référendum en tant que pratique politique entraîne une intense production discursive. En effet, si l'enjeu politique de l'intégration européenne reste dans la politique nationale de certains États membres un « géant endormi »<sup>85</sup>, le référendum le réveille en offrant une fenêtre d'opportunité pour investir l'arène publique avec des discours légitimants ou délégitimants sur l'Union. Par le référendum, les questions européennes sont amenées dans l'arène publique où elles font l'objet de débats par

---

<sup>84</sup>CHARTERIS-BLACK Jonathan, *Analysing Political Speeches: Rhetoric, discourse and metaphor*, op. cit., p. 99

<sup>85</sup>TRENZ Hans-Jörg et de WILDE Pieter, « Denouncing European Integration. Euroscepticism as Reactive Identity Formation », op. cit., p. 9

lesquels opinion et pratiques se forment.<sup>86</sup> Ainsi, même si les citoyens sont cantonnés à l'usage du OUI ou du NON au moment du vote, ils peuvent être influencés par les vues des acteurs politiques qui, durant la campagne référendaire, se mènent à « une intense bataille de construction de sens dont l'enjeu est d'imposer une interprétation »<sup>87</sup>. La campagne référendaire est alors synonyme de vive production discursive, ce qui facilite l'observation des représentations de l'Union Européenne que les acteurs politiques nationaux véhiculent dans leurs discours afin d'encourager ou de décourager l'intégration européenne.

Une fois le référendum pris comme objet d'étude, il restait à déterminer quel référendum serait étudié. Le choix s'est porté sur les référendums irlandais pour la ratification du Traité de Lisbonne pour la simple raison que deux référendums ont été réalisés, et qu'ils ont mené à deux réponses différentes. L'Irlande est un des plus grands utilisateurs du référendum en Europe, tant sur les enjeux domestiques que sur les traités européens depuis son référendum d'adhésion en 1972<sup>88</sup>. Depuis l'arrêt Crotty de 1987 qui interdit à l'Oireachtas (parlement irlandais) de ratifier l'Acte Unique Européen, car ce dernier amenderait la Constitution (ce qui, en Irlande, nécessite un référendum), la ratification des traités relatifs à l'intégration européenne par l'Irlande se fait par référendum.<sup>89</sup>

Le Traité de Lisbonne, signé dans la capitale portugaise le 13 décembre 2007, a pour principal objectif de revoir les procédures internes de l'Union après deux vagues d'élargissement en 2004 et 2007.<sup>90</sup> Il reprend largement le contenu du Traité Constitutionnel rejeté par la France et les Pays-Bas par voie référendaire en 2005, mais supprime les références aux symboles de l'Union qui avaient suscité tant de débats<sup>91</sup>. Certains des changements clés prévus par le Traité de Lisbonne sont : la fusion des Communautés en une Union ; l'extension de la majorité qualifiée - qui sera elle-même redéfinie - à davantage de domaines ; la création du poste de Président du Conseil Européen ; l'extension des pouvoirs législatifs du Parlement Européen en faisant de la procédure de codécision la procédure ordinaire pour 95% de la législation européenne ; la création d'une personnalité juridique propre à l'UE lui permettant d'agir d'une seule voix sur la scène internationale ; la création du poste de Haut Représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de Sécurité - qui est aussi vice-président de la Commission - ; la création du Service d'Action Extérieure de l'Union et l'accord à la Charte des Droits Fondamentaux de la même valeur que les Traités.<sup>92</sup>

---

<sup>86</sup>TRENZ Hans-Jörg et de WILDE Pieter, « Denouncing European Integration. Euroscepticism as Reactive Identity Formation », *op. cit.*, p. 12

<sup>87</sup>PIRAT Bertrand, « Oui ou non. Le piège rhétorique du référendum », *Mots. Les langages du politique*, 2007, n°83, p. 140

<sup>88</sup>CONSIDÈRE-CHARON Marie-Claire, « Le non de l'Irlande au Traité de Lisbonne », *Politique Étrangère*, 2008, n°3, p. 615

<sup>89</sup>O'MAHONY Jane, « Ireland's EU Referendum Experience », *Irish Political Studies*, 2009, vol. 24, n°4, p. 433

<sup>90</sup>QUINLAN Stephen, « The Lisbon Treaty Referendum 2008 », *Irish Political Studies*, 2009, vol. 24, n°1, p. 107

<sup>91</sup>BARBIER Cécile, « L'Union Européenne après le 'NON' irlandais au Traité de Lisbonne », *Courrier hebdomadaire du CRISP (Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques)*, 2008, vol. 13, n°1998, p. 5

<sup>92</sup>The International Institute for Strategic Studies, « Long Wait for the EU Reforms Ends », *Strategic Comment*, 2009, vol. 15, n°8, pp. 1 et 2

Tandis que les autres États membres avaient décidé de ratifier le Traité de Lisbonne via leurs parlements plutôt que par référendum suite à l'échec cuisant du Traité Constitutionnel, l'Irlande, tenue par son régime constitutionnel (et par le risque d'être lourdement critiquée par le peuple irlandais si elle tentait de le priver de son droit à s'exprimer sur les traités européens comme d'accoutumée) organisa un premier référendum en juin 2008.<sup>93</sup> Suite au rejet de ce dernier, les leaders européens et irlandais se mirent d'accord pour organiser un second référendum sur le Traité d'ici à la fin du mandat de la Commission<sup>94</sup>. Celui-ci eut lieu le 2 octobre 2009. Alors que le premier référendum fut rejeté avec 53,4% de NON pour un taux de participation de 53,1%<sup>95</sup>, le second - portant sur le Traité inchangé - fut approuvé avec 67,1% de OUI (+20,5% de voix qu'en 2008) pour un taux de participation de 56,6% supérieur au précédent.<sup>96</sup> Cela signifie que des citoyens ont changé d'avis et que des indécis ont été convaincus en faveur du OUI.<sup>97</sup> Le cas irlandais semblait donc idéal pour observer si les représentations de l'Union avaient changé entre les deux référendums et si c'est ce facteur qui permet d'expliquer le renversement dans la réponse des citoyens. Car ce renversement dans le vote a eu un réel impact sur l'intégration. Si l'Irlande avait définitivement rejeté le Traité de Lisbonne, ce dernier - et les modifications qu'il devait apporter - ne serait jamais entré en vigueur. En effet, la procédure de ratification du Traité de Lisbonne respectait les règles de révision des Traités, à savoir la conclusion d'un traité international entre Hautes Parties Contractantes ce qui supposait l'unanimité.<sup>98</sup> Sans la ratification de l'Irlande, les réformes portées par le Traité de Lisbonne n'auraient donc jamais vu le jour.

## Section 2. Période de temps analysée et construction du corpus de textes

La campagne référendaire de 2008 pour la ratification du Traité de Lisbonne a officiellement démarré au début du mois de mai 2008, c'est-à-dire à peu près un mois avant la date du vote prévu le 12 juin.<sup>99</sup> Par ailleurs, une large partie des électeurs a déclaré lors des sondages suivant le vote avoir pris sa décision dans les dernières semaines, voire jours de la campagne.<sup>100</sup> Il a donc été décidé d'étudier les discours émis entre le 1<sup>er</sup> mai et le 12 juin 2008. Par souci de consistance, la

<sup>93</sup>ABAQUESNE DE PARFOURU Anatole, « 'See no Evil, Hear no Evil, Speak no Evil': the Irish Referendum and Ratification of the Lisbon Treaty », *Maastricht Journal of European and Comparative Law*, 2008, vol. 15, n°4, pp. 493 et 496

<sup>94</sup>QUINLAN Stephen, « The Lisbon Treaty Referendum 2008 », *op. cit.*, pp. 118

<sup>95</sup>FITZGIBBON John, « Referendum Briefing. The Second Referendum on the Treaty of Lisbon in Ireland, 2nd October 2009 », *Representation*, 2010, vol. 46, n°2, p. 227

<sup>96</sup>« Flash Eurobarometer : Post-Referendum Survey in Ireland, Analytical Report (July 2008) » p. 6, disponible à l'adresse suivante : [https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/flash/fl\\_245\\_full\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/flash/fl_245_full_en.pdf) (consultée le 28 juillet 2019) et « Flash Eurobarometer : Lisbon Treaty Post-Referendum Survey Ireland 2009, Analytical Report », p. 7, disponible à l'adresse suivante : [https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/flash/fl\\_284\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/flash/fl_284_en.pdf) (consultée le 28 juillet 2019)

<sup>97</sup>DE BRUYN Martyn, « The Irish Referendums on the Lisbon Treaty: Did the Recession Save Lisbon? », *Journal of Contemporary European Studies*, 2012, vol. 20, n°1, p. 97

<sup>98</sup>DÉWITTE Bruno, « Treaty Revision Procedures after Lisbon », in BIONDI Andrea, EECKHOUT Piet et RIPLEY Stefanie (éd.), *EU Law After Lisbon*, Oxford, Oxford University Press, 2012, pp. 107 et 110

<sup>99</sup>CONSIDÈRE-CHARON Marie-Claire, « Le non de l'Irlande au Traité de Lisbonne », *op. cit.*, p. 615

<sup>100</sup>Voir « Flash Eurobarometer : Post-Referendum Survey in Ireland, Analytical Report (July 2008) », *op. cit.*, p. 14

même période de temps fut analysée pour le second référendum : ainsi ce sont les discours émis un mois avant le vote, autrement dit entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 2 octobre 2009, qui furent étudiés.

La préoccupation de ce mémoire étant de jauger l'influence des discours des acteurs politiques nationaux sur le comportement des citoyens vis-à-vis de l'Union et sur le processus d'intégration, ce sont les discours des acteurs politiques nationaux qui ont été étudiés. Dans cette large catégorie sont inclus les partis politiques mais aussi les groupes actifs dans la société civile. Lors des campagnes référendaires, l'Irlande est en effet sujette à un « retrait des élites ». Ce terme désigne le fait que, lors des campagnes référendaires, les élites politiques incarnées par les partis ont tendance à se retirer de l'arène publique, l'espace pouvant alors être réinvesti par des groupes de la société civile, soit établis, soit purement *ad hoc*. Leur rôle dans la campagne devient alors décisif pour l'issue du référendum.<sup>101</sup> Or, cette dynamique était très visible lors des référendums sur le Traité de Lisbonne.<sup>102</sup>

Le choix des acteurs s'est également fait en fonction de leur importance. Ainsi, les partis étudiés ont été choisis sur base de leur présence au sein du Dáil (la chambre basse de l'Oireachtas) et les groupes de la société civile sur base de leur investissement financier dans les campagnes. Par conséquent, les acteurs politiques nationaux dont les discours forment le corpus sont les suivants ; pour les partis politiques : Fianna Fail (78 sièges), Fine Gael (51 sièges), Labour (20 sièges), Green Party (6 sièges) et Sinn Féin (4 sièges)<sup>103</sup> ; et pour les groupes de la société civile : Cóir (250 000 €) et le People's Movement (20 000 €).<sup>104</sup> Les discours d'autres groupes de la société civile auraient mérité d'être analysés (par exemple les groupes Libertas, We Belong, Ireland for Europe, Generation YES ou encore National Platform), cependant certains de ces groupes n'existent plus, ayant été créés spécialement pour le référendum sur Lisbonne qui a eu lieu il y a dix ans, ou n'ont pas rendu leurs archives accessibles ce qui a rendu impossible leur analyse. Pour ce qui est de la présidence irlandaise, les discours émis par celle-ci n'ont pas été pris en compte dans la mesure où elle est un organe purement symbolique, qui prend rarement position lors des référendums.<sup>105</sup>

---

<sup>101</sup>GALLAGHER Michael, « Parties and Referendums in Ireland 1937-2011 », *Irish Political Studies*, 2011, vol. 26, n°4, p. 540

<sup>102</sup>O'MAHONY Jane, « Ireland's EU Referendum Experience », *op. cit.*, p. 438

<sup>103</sup>Résultats des élections législatives irlandaises de 2007, disponibles à l'adresse suivante : <https://electionsireland.org/results/general/30thdail/resultsummary.cfm>

<sup>104</sup>« Yes and No groups spent at least €3.5 million on treaty campaigns », *The Irish Times*, 6 octobre 2009, disponible à l'adresse suivante : <https://www.irishtimes.com/news/yes-and-no-groups-spent-at-least-3-5-million-on-treaty-campaigns-1.751483> (consultée le 13 juin 2019)

<sup>105</sup>GALLAGHER Michael, « Parties and Referendums in Ireland 1937-2011 », *op. cit.*, p. 537

Un discours est qualifié de politique lorsque son contenu est politique ou fait l'objet d'une lecture politique, plutôt que lorsqu'il revêt certaines caractéristiques formelles<sup>106</sup>. Ainsi, les discours formant le corpus de textes analysé dans le cadre de ce mémoire ont été sélectionnés sur la période de temps fixée en fonction de leur objet sans égard à leur forme : débats parlementaires (plus précisément débats au sein du Joint Committee on European Affairs du Dáil)<sup>107</sup>, déclarations orales ou écrites des membres d'un parti ou d'un groupe, mais aussi tracts, dépliants et posters distribués ou affichés dans les rues. Puisque ces discours ont été émis lors de la campagne référendaire, ils font tous référence au Traité de Lisbonne, mais ce faisant, ils font aussi constamment référence à l'Union Européenne passée, présente ou future. Les éléments des discours retenus sont donc ceux qui font explicitement ou implicitement référence à l'Union et permettent de modéliser les représentations correspondantes.

### Section 3. Application des outils au corpus de textes

Comme développé dans le cadre théorique, le corpus de textes a été analysé avec un cadre assez libre de Linguistique Cognitive afin d'identifier les spécificités langagières permettant de modéliser les représentations de l'Union Européenne véhiculées dans les discours des acteurs politiques nationaux. Plus précisément, les déclarations retenues ont été envisagées par le prisme des trois opérations de construction exposées dans le cadre théorique. Comme développé ci-dessus, la formation d'une représentation passe par trois opérations de construction de base de la scène, de l'entité ou de l'événement décrit : l'identification, le cadrage et le positionnement, et ces différentes opérations sont rendues possibles par différentes constructions lexico-grammaticales.

L'analyse des métaphores à proprement parler a suivi elle aussi une méthodologie particulière. La première étape de l'analyse des métaphores est de les identifier dans le corps du texte. Or, cela suppose une définition de ce qu'est une métaphore, chose sur laquelle il n'existe pas vraiment d'accord entre les chercheurs. C'est la définition de Jonathan Charteris-Black qui fut retenue : une métaphore est « une représentation linguistique qui résulte du changement dans l'utilisation d'un mot (ou d'une phrase) du contexte ou domaine dans lequel il est habituellement utilisé à un autre contexte ou domaine où il n'est pas habituellement utilisé »<sup>108</sup> ; en d'autres termes, l'essence de la métaphore est de comprendre et d'« expérimenter » une chose dans les termes d'une autre (voir *supra* I, Section 2, 2.3.2.). Ici, seule les métaphores ayant l'Union Européenne (en tant qu'entité politique

---

<sup>106</sup>FIALA Pierre, « L'Analyse du discours politique : Analyse de contenu, statistique lexicale, approche sémantico-énonciative », *op. cit.*, p. 74

<sup>107</sup>Les Joint Committees du Dáil sont l'équivalent des commissions parlementaires en Belgique

<sup>108</sup>CHARTERIS BLACK Jonathan in OPPERMAN Kai et SPENCER Alexander, « Thinking Alike ? Saliency and Metaphor Analysis as Cognitive Approaches to Foreign Policy Analysis », *op. cit.*, p. 44 [notre traduction]

ou phénomène d'intégration) pour domaine cible ont été retenues. Une fois les métaphores identifiées, les significations dérivant de leur domaine source ont été recherchées afin d'inférer les représentations normatives qu'elles induisent.

En pratique, les déclarations ont été décortiquées au sein du tableau ci-dessous reprenant les différentes opérations de construction. De cette manière, il a été possible d'identifier clairement comment l'Union Européenne était identifiée par l'émetteur du discours (par quel(s) nom(s), dénomination(s) l'UE est-elle désignée et de quelle(s) action(s) a-t-elle la responsabilité ?) ; comment elle était cadrée (quelles sont ses propriétés ? ses caractéristiques de fonctionnement ? ses objectifs ?) ; et comment elle était évaluée par rapport à une certaine conception de ce qui est bien ou mal, moral ou immoral, juste ou injuste,... (grâce à quels adjectifs ? quelles métaphores ?). Les opérations d'identification et de cadrage ont été regroupées dans une même case, les deux étant interdépendantes et jamais complètement distinctes. À la verticale, les différentes options permettant de réaliser les opérations de construction ont été reprises, à l'exception des options permettant le positionnement qui figurent dans le haut du tableau dans la mesure où elles percolent dans les autres options. Les métaphores, réalisant simultanément opérations de cadrage et de positionnement, ont été regroupées dans une seule grande case recouvrant à la fois les deux opérations.

	Identification - Cadrage	Positionnement (évaluation) Adjectifs qualificatifs ou autres constructions permettant l'évaluation de l'Union, de ses institutions et/ou de ses/leurs actions
Noms, pronoms, dénominations employés pour identifier l'Union et ses institutions		
Actions dont la responsabilité incombe à l'Union et/ou caractéristiques de fonctionnement		
Métaphores pour décrire l'Union		

Une fois le corpus de textes analysé et les représentations modélisées, les représentations véhiculées lors de la première campagne référendaire ont été comparées avec celle de la seconde. De cette manière, il était possible d'observer si elles avaient changé et si c'est ce changement qui permet d'expliquer le renversement dans le vote des citoyens et le changement de trajectoire pour l'intégration. Ces éléments permettront alors de répondre à la question de recherche : « Les

représentations de l'Union Européenne véhiculées dans les discours des acteurs politiques nationaux, en influençant la perception que les citoyens se font de l'Union, impactent-elles le processus d'intégration ? ».

### III. ANALYSE DU CORPUS DE TEXTES ET MODÉLISATION DES REPRÉSENTATIONS

#### Section 1. La campagne référendaire de 2008

##### 1.1. Fianna Fáil

Lors des deux campagnes référendaires, le parti conservateur de centre-droit Fianna Fáil (*Soldats de la destinée* en gaélique irlandais) était le parti leader de la coalition gouvernementale aux côtés du Green Party et faisait partie du bloc qui soutenait le OUI.<sup>109</sup> D'abord, concernant l'opération d'identification, l'analyse a révélé que, dans les discours des membres de Fianna Fáil, l'Union Européenne et ses institutions sont désignées par des termes assez généraux comme « the EU », « the European Council », « the European Commission », « the European project »<sup>110</sup> ; mais aussi par des dénominations moins impartiales comme « a great project for peace, progress, proper politics and prosperity »<sup>111</sup> ; « the greatest project for democracy, peace and prosperity the world has known »<sup>112</sup> ; « a wonderful experiment », « one of the greatest political achievement »<sup>113</sup> ; ou encore « the outstanding project in the world for peace, prosperity, progress, inclusivity and concern across the world for other nations »<sup>114</sup>. Ces façons de désigner l'Union permettent à la fois de l'identifier et de l'évaluer (positivement ici). Dans les discours du parti émis lors de la première campagne, l'UE se voit aussi attribuer la responsabilité de toute une série d'actions. L'élément le plus récurrent étant que l'Union est responsable du développement économique et politique irlandais, ainsi que de l'amélioration des conditions de vie dans le pays grâce au financement des infrastructures, de l'éducation et de la technologie<sup>115</sup>. L'Union est également décrite comme responsable de la bonne santé du secteur agricole irlandais<sup>116</sup> et de la reconnaissance internationale du pays<sup>117</sup>.

Ensuite, concernant l'opération de cadrage, Fianna Fáil attribue à l'Union les qualités de garante et défenseuse de la paix, de la démocratie et des droits et libertés fondamentales. L'Union permet également de vivre en harmonie et en sécurité en assurant solidarité, tolérance, coopération et protection de l'environnement (discipline dans laquelle elle fait figure de leader)<sup>118</sup> à ses membres, mais aussi à l'extérieur où elle joue un rôle clé pour le développement économique et démocratique

---

<sup>109</sup>SCHÜNEMANN Wolf J., « Almost the Same Stories: Narrative Patterns in EU Treaty Referendums », *National Identities*, 2017, vol. 19, n°2, p. 203

<sup>110</sup>Annexe 1, I., pp. 1, 2, 3, 5, 9, 12, 14, 15, 16, 18, 21, 24, 28, 31, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 40

<sup>111</sup>Annexe 1, I., p. 9

<sup>112</sup>Annexe 1, I., p. 18

<sup>113</sup>Annexe 1, I., p. 24

<sup>114</sup>Annexe 1, I., p. 31

<sup>115</sup>Annexe 1, I., pp. 1, 2, 6, 13, 15, 19, 25, 28, 29

<sup>116</sup>Annexe 1, I., pp. 34, 37

<sup>117</sup>Annexe 1, I., pp. 25, 37

<sup>118</sup>Annexe 1, I., pp. 4, 10, 19, 22, 26, 31, 32

des pays voisins.<sup>119</sup> Par ailleurs, elle respecte ses États membres et n'a pas vocation à devenir un État fédéral ; elle respecte la politique de neutralité de l'Irlande et ne cherche pas à imposer aux États une conscription européenne, une fiscalité commune ou une réduction des dépenses publiques.<sup>120</sup>

Enfin, concernant l'opération de positionnement de l'Union vis-à-vis de ce qui est bien ou mal, souhaitable ou non, juste ou injuste, il découle des deux opérations précédentes que l'évaluation faite de l'UE par les membres de Fianna Fáil est très positive : elle est un projet politique abouti initié par des visionnaires et dont l'Irlande a bénéficié grandement<sup>121</sup>. Ils soulignent cependant le fait que sa façon de fonctionner doit être rendue plus efficace, plus démocratique et plus transparente, et que ces améliorations seront rendues possibles par la ratification du Traité de Lisbonne.<sup>122</sup> Deux métaphores conférant à l'Union une valeur positive sont également mobilisées dans les discours de Fianna Fáil : la métaphore INTÉGRATION EUROPÉENNE = MONTER et la métaphore INTÉGRATION EUROPÉENNE = AVANCER<sup>123</sup>. Il s'agit de métaphores spatiales qui impliquent un mouvement pour l'une vers le haut (qui a une connotation positive par opposition au bas)<sup>124</sup>, pour l'autre vers l'avant. Plus précisément elles renvoient au domaine source CHEMIN (trajectoire) qui permet de conceptualiser l'action politique<sup>125</sup> : elles permettent d'envisager l'Union Européenne comme un moyen d'avancer ou de s'élever, et véhiculent ainsi une évaluation positive de l'Union qui est vue comme source de progrès et d'ascension.

## 1.2. Fine Gael

Fine Gael (qui signifie *Clan des Irlandais* en gaélique irlandais), parti de centre-droit et membre de l'opposition lors des deux campagnes référendaires, siégeait dans les rangs du OUI.<sup>126</sup> D'abord, concernant l'opération d'identification, l'analyse des discours de Fine Gael (comme celle de Fianna Fáil) révèle que l'Union et ses institutions sont désignées en des termes neutres : « the European Union », « Europe », « the Commission » ou « the European project »<sup>127</sup> ; mais également en des termes plus connotés comme « Brussels », « a strong body of support for particular action », ou encore « a considerable lobby worldwide ».<sup>128</sup> Si les premières dénominations sont assez générales, les secondes présentent l'Union de manière plutôt positive, à l'exception de « Brussels » qui induit

<sup>119</sup>Annexe 1, I., p. 32

<sup>120</sup>Annexe 1, I., pp. 14, 22, 25, 39

<sup>121</sup>Annexe 1, I., pp. 10, 13

<sup>122</sup>Annexe 1, I., pp. 39, 41

<sup>123</sup>Annexe 1, I., pp. 29, 31

<sup>124</sup>HART Christopher, « Cognitive Linguistic Critical Discourse Studies : Connecting language and image », *op. cit.*, p. 188

<sup>125</sup>CHILTON Paul, *Analysing Political Discourse : Theory and Practice*, *op. cit.*, p. 204

<sup>126</sup>CONSIDÈRE-CHARON Marie-Claire, « Le non de l'Irlande au Traité de Lisbonne », *op. cit.*, p. 616

<sup>127</sup>Annexe 1, II., pp. 46, 49, 51, 53, 54, 56, 58, 59, 60, 61, 62

<sup>128</sup>Annexe 1, II., pp. 48, 53, 58

une certaine distance entre l'Union et l'Irlande en soulignant qu'elles ne sont pas dans le même espace géographique et que l'Union est lointaine<sup>129</sup>. Comme pour Fianna Fáil, l'Union se voit attribuer par les membres de Fine Gael la responsabilité de la réussite économique de l'Irlande : elle est à l'origine du « Tigre celtique », car elle a permis à l'Irlande de s'ouvrir, de devenir compétitive, d'augmenter salaires et pouvoir d'achat des consommateurs, et a financé toute une série d'infrastructures.<sup>130</sup> Pour les membres de Fine Gael, l'UE est également la raison de l'absence de conflit entre ses États membres et de la stabilité monétaire et économique de la région<sup>131</sup>.

Ensuite, concernant l'opération de cadrage, les membres de Fine Gael attribuent à l'Union certaines propriétés plutôt positives. Ainsi, l'UE ne cherche pas à opprimer ses États membres et respecte leurs particularités politiques : elle ne tente pas d'imposer l'avortement en Europe et reconnaît la législation irlandaise en la matière ; de même, elle reconnaît le gaélique irlandais comme une de ses langues officielles, en respect de la culture irlandaise. Par ailleurs, elle est décrite comme une institution démocratique qui reconnaît le rôle des parlements nationaux, donne le dernier mot au Parlement Européen et défend l'intérêt de tous les États membres, y compris des plus petits comme l'Irlande.<sup>132</sup> Finalement, l'Union travaille main dans la main avec les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et contribue largement à l'aide au développement.<sup>133</sup>

Enfin, pour ce qui est de l'opération de positionnement, Fine Gael donne une évaluation positive de l'Union et de son action : l'UE a grandement bénéficié à l'Irlande, à sa population, à son secteur agricole<sup>134</sup> et ratifier le Traité de Lisbonne permettra de continuer sur cette lancée.

Il convient cependant de souligner que lors du Joint Committee du 1er mai 2008, le conseiller Eamonn O'Boyle a tenu un discours en porte-à-faux avec le reste du parti. Il décrit en effet l'Union comme favorisant les grands États, portant atteinte à la Constitution, à la souveraineté et à la représentation irlandaises. Il a également décrit l'Union comme cherchant peut-être à forcer l'Irlande à ratifier le Traité sans même se soucier de son avis.<sup>135</sup> Bien que cela puisse sembler marginal, cette autre représentation de l'UE au sein d'un même parti a pu mener à une impression de fracture au sein de celui-ci et ainsi contribuer à l'affaiblissement du camp OUI aux yeux des citoyens.

---

<sup>129</sup>Voir CHILTON Paul, *Analysing Political Discourse : Theory and Practice*, op. cit., p. 58

<sup>130</sup>Annexe 1, II., pp. 42, 46, 53, 55, 57

<sup>131</sup>Annexe 1, II. pp. 43, 49

<sup>132</sup>Annexe 1, II., pp. 54, 55, 57, 62

<sup>133</sup>Annexe 1, II., pp. 58, 59

<sup>134</sup>Annexe 1, II., p. 62

<sup>135</sup>Annexe 1, II. pp. 46, 47

### 1.3. Labour

Le Labour soutenait la ratification du Traité aux côtés de Fianna Fáil et Fine Gael dès la première campagne<sup>136</sup>. De l'analyse des différents discours émis par le parti découle, concernant l'opération d'identification, que l'Union et ses institutions sont désignées par le Labour en des termes neutres comme « the European Union »<sup>137</sup>, « Europe »<sup>138</sup>, « the Commission »<sup>139</sup>, ou « the Council of Ministers »<sup>140</sup>. Mais l'Union est également désignée par des expressions comme « the greatest single human political development in history » ou encore « the coming together of 27 nations and historic peoples consisting of 500 million citizens not brought together by tyrant, emperor, king or monarch but through voluntary support of that vision »<sup>141</sup>, qui permettent à la fois l'identification et l'évaluation positive de l'UE. Par ailleurs, dans le discours du Labour, l'UE se voit attribuer la responsabilité de plusieurs actions et faits. Ainsi, c'est grâce à l'Union qu'une solution de paix fut trouvée entre les États européens, mais aussi en Irlande du Nord.<sup>142</sup> L'Union est également responsable du développement et de la prospérité économiques de l'Irlande par l'intégration du pays au marché unique (qui lui permet de réduire sa dépendance économique au Royaume-Uni) et le financement des infrastructures et de l'éducation<sup>143</sup>. Au-delà des aspects économiques, l'UE est également source de progrès social dans la mesure où une large partie de la législation irlandaise en matière de protection des travailleurs, d'égalité homme-femme, de non-discrimination et d'environnement découle de directives européennes.<sup>144</sup>

Concernant l'opération de cadrage, l'UE se voit attribuer par le Labour des propriétés et caractéristiques de fonctionnement positives. Ainsi, elle respecte et promeut liberté, démocratie, égalité, dignité, droits de l'homme, justice et solidarité<sup>145</sup>. L'Union est aussi pourvoyeuse de paix au niveau international où elle défend sécurité, coopération et développement durable<sup>146</sup>. Par ailleurs, l'Union ne cherche pas, selon le Labour, à devenir un État fédéral mais au contraire, respecte ses États membres et leurs particularités politiques et identitaires - les politiques irlandaises de neutralité et de fiscalité ne sont donc pas menacées et la culture et la langue gaéliques sont

---

<sup>136</sup>QUINLAN Stephen, « The Lisbon Experience in Ireland: 'No' in 2008 but 'Yes' in 2009 - How and Why? », *Irish Political Studies*, 2012, vol. 27, n°1, p. 144

<sup>137</sup>Annexe 1, III., pp. 65, 66, 68, 70, 72, 80, 86, 88, 89, 96

<sup>138</sup>Annexe 1, III., pp. 70, 80, 88, 92, 96, 98

<sup>139</sup>Annexe 1, III., pp. 72, 80, 86

<sup>140</sup>Annexe 1, III., pp. 72, 80, 96, 92

<sup>141</sup>Annexe 1, III., p. 75

<sup>142</sup>Annexe 1, III., pp. 66, 75, 86, 87, 99

<sup>143</sup>Annexe 1, III., pp. 87, 88, 90, 93, 97

<sup>144</sup>Annexe 1, III., pp. 75, 81, 88, 94, 97

<sup>145</sup>Annexe 1, III., pp. 65, 69, 73, 75, 87, 90

<sup>146</sup>Annexe 1, III., pp. 75, 81, 87, 88

reconnues.<sup>147</sup> Le Labour cadre également l'Europe comme un moyen de défense, de protection face aux ravages des marchés débridés en mobilisant la métaphore UNION EUROPÉENNE = REMPART<sup>148</sup>.

Concernant l'opération de positionnement, le Labour donne une évaluation très positive de l'Union Européenne et de son action : l'Irlande a exponentiellement bénéficié de son adhésion à l'Union, tant du point de vue économique que social dans la mesure où elle a pallié aux manquements des gouvernements nationaux successifs en matière de protection des travailleurs, des femmes et de l'agriculture.<sup>149</sup> L'Union est également jaugée positivement, car elle repose sur des valeurs solides, progressistes et de paix<sup>150</sup> et est à même de protéger ses États membres des menaces extérieures. Le Labour souligne cependant que le fonctionnement de l'Union doit être rendu plus efficace, plus transparent et plus démocratique (le parti qualifie la Commission de « undemocratic and supranational »), que ses politiques doivent davantage se concentrer sur la cohésion sociale et l'environnement.<sup>151</sup> Or, selon le Labour, ratifier le Traité de Lisbonne, en tant qu'il est le Traité « le plus social » jamais rédigé<sup>152</sup>, serait un moyen d'y parvenir et d'approfondir dans le futur les aspects positifs de l'Union telle qu'elle est aujourd'hui.<sup>153</sup> L'évaluation du Labour de l'Union Européenne peut être résumée par la métaphore UNION EUROPÉENNE = AVANCER mobilisée dans le discours du parti (cf. *supra* III., Section 1., 1.1.).

#### 1.4. Sinn Féin

Sinn Féin (*nous-mêmes* en gaélique irlandais) était le seul parti représenté au Parlement qui arguait pour le NON. Ancienne branche politique de l'Armée Républicaine Irlandaise (IRA)<sup>154</sup>, le parti était membre du réseau transnational Campaign Against the European Constitution (CAEC) avec d'autres acteurs de gauche opposés au Traité<sup>155</sup>. Traditionnellement opposé à une intégration européenne plus importante, le parti revendique la décentralisation et la souveraineté nationale.<sup>156</sup>

D'abord, concernant l'opération d'identification, Sinn Féin utilise des dénominations comme « the EU »<sup>157</sup>, « Europe »<sup>158</sup> et désigne les institutions par leur appellation officielle<sup>159</sup>, à l'exception

---

<sup>147</sup>Annexe 1, III., pp. 69, 73, 87 et 93

<sup>148</sup>Annexe 1, III., p. 98

<sup>149</sup>Annexe 1, III., pp. 69, 81, 85, 87, 88, 90, 93, 94, 97 et 98

<sup>150</sup>Annexe 1, III., pp. 64, 69, 73 et 81

<sup>151</sup>Annexe 1, III., pp. 73, 76, 81, 87, 80, 93

<sup>152</sup>Annexe 1, III., p. 90

<sup>153</sup>Annexe 1, III., pp. 73, 76, 81, 87, 90, 93

<sup>154</sup>CONSIDÈRE-CHARON Marie-Claire, « Le non de l'Irlande au Traité de Lisbonne », *op. cit.*, p. 617

<sup>155</sup>SCHÜNEMANN Wolf J., « Almost the Same Stories: Narrative Patterns in EU Treaty Referendums », *op. cit.*, p. 203

<sup>156</sup>BENOIT Kenneth, « Irish Political Parties and Policy Stances on European Integration », *Irish Political Studies*, 2009, vol. 24, n°4, p. 451

<sup>157</sup>Annexe 1, IV., pp. 100, 102, 103, 106, 109, 110, 111, 113, 116, 118, 119, 123, 128, 129

<sup>158</sup>Annexe 1, IV., pp. 103, 109, 114, 116, 128

<sup>159</sup>Annexe 1, IV., pp. 106, 111, 119, 121, 123, 126

du Haut Représentant pour les Affaires Étrangères qui est désigné sous le terme « Foreign Minister »<sup>160</sup>. Cette dénomination n'est pas anodine dans la mesure où elle fait référence à l'État et insinue que l'Union chercherait à se doter d'organes normalement propres aux États, ce qui est lourd d'un point de vue symbolique. Sinn Féin désigne également l'Union en des termes très partiels comme « faceless EU bureaucrats »<sup>161</sup> ou encore « a faceless bureaucracy happy to sacrifice European farming in exchange for access to global markets »<sup>162</sup>. Dans les discours de Sinn Féin, l'Union est responsable de l'effondrement du secteur de la betterave sucrière, de la décimation de la pêche et de la réduction des services publics dans les communautés rurales irlandaises.<sup>163</sup> Elle est également coupable de la fragilisation de la position de neutralité militaire du pays<sup>164</sup> et, par le biais des jugements de la Court de Justice de l'Union Européenne (CJUE), de la dégradation des droits des travailleurs qu'elle sacrifie pour favoriser la compétitivité.<sup>165</sup>

Ensuite, concernant l'opération de cadrage et l'octroi à l'Union de propriétés et caractéristiques de fonctionnement, Sinn Féin lui attribue un agenda politique agressif de libre commerce, de privatisation, de nucléarisation, de militarisation et de taxation européenne<sup>166</sup>. Ainsi, l'Union chercherait, par le Traité de Lisbonne, à ouvrir les services publics comme la santé et l'éducation à la concurrence et à favoriser les entreprises au détriment des travailleurs<sup>167</sup>. L'UE aurait également pour objectif de devenir un super-État au sein duquel les petits États membres perdraient du pouvoir et de l'influence au bénéfice des grands - le conseiller Ruairí Ó Murchú craint même faire face aux dangers d'un « empire » européen<sup>168</sup>. L'Irlande n'aurait ainsi plus droit au référendum pour ratifier les traités à venir, perdrait son veto dans des domaines sensibles comme la taxation et serait forcée de contribuer à une armée européenne<sup>169</sup>. La réforme de ses institutions (abandon d'un Commissaire par État membre et extension de la majorité qualifiée à de nouveaux domaines) serait aussi pensée de façon à réduire délibérément l'influence des petits États et à centraliser davantage le pouvoir dans les mains de l'UE.<sup>170</sup>

Enfin, concernant l'opération de positionnement, il découle des deux opérations précédentes que Sinn Féin fait une évaluation négative de l'Union. Car, si le parti reconnaît certains bénéfices

---

<sup>160</sup>Annexe 1, IV, p. 117

<sup>161</sup>Annexe 1, IV, p. 115

<sup>162</sup>Annexe 1, IV, p. 111

<sup>163</sup>Annexe 1, IV, p. 114

<sup>164</sup>Annexe 1, IV, p. 117

<sup>165</sup>Annexe 1, IV, pp. 113, 128

<sup>166</sup>Annexe 1, IV, pp. 102, 103, 108, 116, 117, 122, 123, 130

<sup>167</sup>Annexe 1, IV, pp. 107, 110, 113, 116, 118, 120, 123, 125, 130

<sup>168</sup>Annexe 1, IV, p. 100

<sup>169</sup>Annexe 1, IV, pp. 104, 107, 112, 116, 117, 120,

<sup>170</sup>Annexe 1, IV, p. 126

apportés par l'adhésion à l'UE<sup>171</sup>, il en souligne surtout les effets jugés négatifs : promotion du nucléaire alors que l'Irlande rejette le nucléaire<sup>172</sup>, militarisation de l'UE malgré la politique de neutralité de l'Irlande<sup>173</sup>, libéralisation des services publics alors que ceux-ci devraient rester dans les mains de l'État<sup>174</sup>, mort de l'agenda social pour satisfaire l'agenda capitaliste de l'Union<sup>175</sup> et arrogance de la Commission vis-à-vis des petits États comme l'Irlande qui perdent du pouvoir<sup>176</sup>. Deux métaphores mobilisées dans les discours de Sinn Féin permettent de renforcer cette évaluation négative de l'Union : la métaphore INTÉGRATION EUROPÉENNE = ATTAQUE sous entendue lors qu'un membre décrit le référendum irlandais sur tout traité européen comme une « arme nécessaire dans l'arsenal de l'État »<sup>177</sup> ; et la métaphore INTÉGRATION EUROPÉENNE = RACE TO THE BOTTOM<sup>178</sup> utilisée pour illustrer l'effet de l'intégration sur les droits des travailleurs. Dans cette seconde métaphore, l'utilisation du champ lexical du domaine source COURSE induit toute une série d'inférences, notamment que la société est un lieu de compétition et de lutte guidé par la rivalité plutôt que la coopération<sup>179</sup>. Ainsi, l'UE contribuerait à cette compétition qui ferait des gagnants mais aussi - et surtout selon Sinn Féin - des perdants (le bas étant négativement connoté dans le schéma haut-bas<sup>180</sup>).

### 1.5. People's Movement

Le People's Movement, fondé en 2004<sup>181</sup>, est un groupe de gauche se décrivant comme « faisant campagne contre toute mesure qui aurait pour objectif d'approfondir le développement d'un super-État fédéral européen et travaillant à la défense et à la valorisation de la souveraineté populaire, de la démocratie et de la justice sociale en Irlande ».<sup>182</sup> Parmi les rangs du mouvement, l'on trouve l'ancienne députée européenne Patricia McKenna.

D'abord, concernant l'opération d'identification, l'analyse a révélé que le People's Movement, en plus de désigner l'Union par des termes neutres (« European Union », « European Commission », « Europe »), la désigne par des expressions comme « Brussels », « the unelected bureaucracy in Brussels », ou encore « a huge bureaucratic super-state ».<sup>183</sup> Dans les discours du

---

<sup>171</sup>Annexe 1, IV., pp. 107, 108

<sup>172</sup>Annexe 1, IV., pp. 101, 122

<sup>173</sup>Annexe 1, IV., pp. 103, 117

<sup>174</sup>Annexe 1, IV., p. 103

<sup>175</sup>Annexe 1, IV., pp. 103, 107, 111, 114, 116, 118, 125, 128, 130

<sup>176</sup>Annexe 1, IV., pp. 120, 123, 126, 127

<sup>177</sup>Annexe 1, IV., p. 101

<sup>178</sup>Annexe 1, IV., p. 108

<sup>179</sup>CHARTERIS-BLACK Jonathan, « Competition metaphors and ideology: Life as a race », *op. cit.*, p. 205

<sup>180</sup>HART Christopher, « Cognitive Linguistic Critical Discourse Studies : Connecting language and image », *op. cit.*, p. 188

<sup>181</sup>SCHÜNEMANN Wolf J., « Almost the Same Stories: Narrative Patterns in EU Treaty Referendums », *op. cit.*, p. 203

<sup>182</sup>Site Internet du People's Movement, disponible à l'adresse suivante : <https://www.people.ie> (page consultée le 30 juin 2019)

<sup>183</sup>Annexe 1, V., pp. 137, 145, 148, 151, 154

mouvement, l'Union Européenne est tenue responsable de l'effondrement de l'industrie sucrière et de la pêche irlandaise<sup>184</sup>, ainsi que de la dégradation des droits des travailleurs par les jugements idéologiques néo-libéraux de sa Cour de justice.<sup>185</sup> Elle est aussi responsable de l'évidement de la démocratie irlandaise, démocratie dans laquelle elle tente d'interférer illégalement pour priver les irlandais de leur droit à s'exprimer librement lors du référendum.<sup>186</sup>

Ensuite, concernant l'opération de cadrage, selon le People's Movement l'UE serait guidée par un objectif de militarisation<sup>187</sup> et un agenda de privatisation quasi obsessionnel, favorisant la concurrence et les entreprises au détriment des services publics<sup>188</sup>. À cet égard, le Traité de Lisbonne permettrait à l'Union de faciliter la mise en oeuvre de son agenda en forçant les États membres à ouvrir à la compétition les services publics comme la santé<sup>189</sup>. Il lui permettrait également de créer un État fédéral européen centralisé au sein duquel l'Irlande ne serait plus qu'une province, contrainte par l'élite européenne dans des domaines comme la fiscalité, l'énergie, la sécurité-défense et les droits des travailleurs.<sup>190</sup> La CJUE est d'ailleurs appelée « the EU Supreme Court »<sup>191</sup> pour souligner le fait que le Traité de Lisbonne mènerait à un État européen, doté des mêmes organes que l'État national.

Enfin, concernant l'opération de positionnement, l'analyse montre que l'évaluation faite par le People's Movement de l'Union est très négative. L'UE cherche à tout prix à libéraliser les services publics alors que le mouvement considère qu'ils doivent rester dans les mains de l'État<sup>192</sup> ; l'Union ment au peuple et le manipule en intervenant dans les affaires internes de l'Irlande alors que c'est illégal<sup>193</sup> ; l'Union cherche à concentrer le pouvoir dans ses institutions au détriment des petits États comme l'Irlande<sup>194</sup> alors que le mouvement argue pour le traitement égal des États membres ; la Commission est pro-nucléaire alors que l'Irlande rejette l'énergie nucléaire ; et la CJUE met en oeuvre un agenda idéologique néo-libéral décrié par le mouvement.<sup>195</sup> La mobilisation de trois métaphores vient renforcer cette évaluation négative de l'Union par le People's Movement : d'abord, la métaphore DROIT EUROPÉEN = « RACE TO THE BOTTOM » (cf. III., Section 1., 1.5.);

---

<sup>184</sup>Annexe 1, V., pp. 151, 155

<sup>185</sup>Annexe 1, V., pp. 155, 158

<sup>186</sup>Annexe 1, V., pp. 134, 148

<sup>187</sup>Annexe 1, V., p. 148

<sup>188</sup>Annexe 1, V., pp. 132, 142

<sup>189</sup>Annexe 1, V., pp. 136, 142, 146, 148

<sup>190</sup>Annexe 1, V., pp. 135, 144, 146, 155

<sup>191</sup>Annexe 1, V., p. 154

<sup>192</sup>Annexe 1, V., p. 136

<sup>193</sup>Annexe 1, V., pp. 134, 138, 156, 158

<sup>194</sup>Annexe 1, V., pp. 151, 155

<sup>195</sup>Annexe 1, V., pp. 155, 148

ensuite, la métaphore UNION EUROPÉENNE = CORPS MALADE et enfin, la métaphore COMMISSION ET GRANDS ÉTATS-MEMBRES = CENTRE.

Comme dans les discours de Sinn Féin, la métaphore de la course vers le bas laisse entendre que l'Union et ses politiques réalisent un nivellement par le bas et ont un impact négatif. Concernant la seconde métaphore, le champ lexical du domaine source MALADIE est généralement utilisé pour véhiculer une représentation négative du phénomène décrit<sup>196</sup>. Ici, l'Union est vue comme un corps malade, parasité par un déficit démocratique qu'il faut soigner (cf. *supra* I., Section 2., 2.3.2.) - en rejetant le Traité de Lisbonne selon le People's Movement. La troisième métaphore repose sur l'emprunt de certaines caractéristiques du domaine source CONTENANT et leur application sur le domaine cible COMMISSION ET GRANDS ÉTATS MEMBRES. Ce domaine source est enraciné dans l'expérience spatiale et implique donc distance, proximité, frontières : les entités sociales sont un contenant avec un centre, un intérieur, un extérieur, une périphérie, des marginaux,...<sup>197</sup> Cette métaphore du contenant est une structure conceptuelle particulièrement puissante dans le discours politique, car elle est à même d'opérer un principe de distinction et donc une distance entre *nous* et *eux*, en l'occurrence entre, d'un côté, l'Irlande qui est à la périphérie et de l'autre, la Commission et les grands États membres qui sont au centre. De plus, le fait de positionner l'Irlande à la périphérie véhicule une impression de marginalisation du pays dans le fonctionnement de l'Union par rapport aux autres.

#### 1.6. Cóir

Cóir, qui signifie *justice* en gaélique irlandais, est une organisation qui regroupe des catholiques fondamentalistes hostiles à l'avortement, au mariage homosexuel et à l'euthanasie<sup>198</sup>. L'organisation est notamment proche de la très puissante Alliance pro-vie irlandaise.<sup>199</sup> L'éveil libéral du pays dans les années 60 et son adhésion à l'UE au début des années 70 ont entraîné un démantèlement progressif du monopole moral de l'église catholique en Irlande, « la société irlandaise (...) fondant de plus en plus ses espoirs sur la Communauté Européenne, libérale et sécularisée ».<sup>200</sup> Mais cette perte de monopole n'a pas annihilé l'influence politique et identitaire de la religion et de l'église, qui restent des éléments à prendre en compte dans l'étude de la perception de l'Europe par l'Irlande.<sup>201</sup> Cóir, qui représentait l'opposition de droite du camp NON, mena lors des deux

<sup>196</sup>CHARTERIS-BLACK Jonathan, *Analysing Political Speeches: Rhetoric, discourse and metaphor*, op. cit., p. 193

<sup>197</sup>CHILTON Paul, *Analysing Political Discourse : Theory and Practice*, op. cit., pp. 52 et 60

<sup>198</sup>CONSIDÈRE-CHARON Marie-Claire, « Le non de l'Irlande au Traité de Lisbonne », op. cit., p. 617

<sup>199</sup>SCHÜNEMANN Wolf J., « Almost the Same Stories: Narrative Patterns in EU Treaty Referendums », op. cit., p. 204

<sup>200</sup>PENET Jean-Christophe, « Closer to Brussels than to Rome? The EU as the New External Referent for a Secularised Irish Society and a Redefined Catholic Identity », *Études Irlandaises*, 2009, vol. 34, n°1, pp. 1 et 2

<sup>201</sup>*Ibidem*.

référendums une campagne de posters émotifs très controversée, se focalisant notamment sur les questions morales et agricoles.<sup>202</sup>

D'abord, concernant l'opération d'identification, il découle de l'analyse des documents du corpus que Cóir désigne l'Union et ses institutions par des termes neutres comme « the EU », « the Commission » ou « the EU Courts »<sup>203</sup>, et des termes plus orientés comme « Brussels » ou encore « people you've never voted for »<sup>204</sup> qui soulignent le caractère non-démocratique de l'Union et sa distance par rapport à l'électeur irlandais. Selon Cóir, l'Union Européenne est source des deux tiers des lois irlandaises alors même qu'elle n'est pas élue, et par ces lois, elle interfère dans la vie du peuple irlandais : taxes sur le carbone, l'énergie, sur l'eau des écoles, espionnage des emails et recherches Internet, destruction de la famille par ses politiques sociales,... L'Union, dans les mots de Cóir, est aussi responsable de l'effondrement de l'industrie sucrière irlandaise et, par les jugements de la Cour de justice, de la baisse de salaire des travailleurs nationaux.<sup>205</sup>

Ensuite, concernant l'opération de cadrage et l'attribution de propriétés et caractéristiques de fonctionnement à l'UE, Cóir envisage l'Union comme un corps politique qui a rejeté les valeurs chrétiennes, s'accapare le pouvoir des peuples et est prête à vendre ses agriculteurs au plus offrant dans les négociations commerciales internationales.<sup>206</sup> Par ailleurs, l'Union chercherait à devenir un Empire en transférant de plus en plus de pouvoirs (notamment fiscaux) vers ses institutions au détriment des États dont elle n'a que faire - le poster représentant « la nouvelle Union » (post Lisbonne selon Cóir) par un singe se cachant les yeux, les oreilles et la bouche illustre cette idée d'imperméabilité<sup>207</sup>. L'Union cherche également à détruire les valeurs et héritage chrétiens de l'Irlande ; à cet égard, le Traité de Lisbonne lui permettra de conférer des pouvoirs à la Cour de Justice qui l'habiliteront à imposer une législation à l'Irlande en matière d'euthanasie, d'avortement, de mariage homosexuel, de moralité, de prostitution et de drogue.<sup>208</sup>

Enfin, concernant l'opération de positionnement de l'Union par rapport au système de croyances et de valeurs de Cóir, il ressort assez clairement de l'analyse des discours que l'évaluation faite par l'organisation catholique de l'Union est négative. Alors que Cóir affirme que l'Union doit reconnaître Dieu - et pour étoffer cette affirmation le groupe cite le Pape, autorité catholique suprême - celle-ci se dirige dans l'autre direction avec Lisbonne, vers la création d'un « Empire

---

<sup>202</sup>QUINLAN Stephen, « The Lisbon Experience in Ireland: 'No' in 2008 but 'Yes' in 2009 - How and Why? », *op. cit.*, p. 145

<sup>203</sup>Annexe 1, VI., pp. 160, 162, 163, 164, 166

<sup>204</sup>Annexe 1, VI., pp. 162

<sup>205</sup>Annexe 1, VI., pp. 163, 164, 165, 166

<sup>206</sup>Annexe 1, VI., pp. 162, 166

<sup>207</sup>Annexe 1, VI., pp. 160, 163, 167

<sup>208</sup>Annexe 1, VI., pp. 160, 164

sans Dieu » ayant pour objectif de détruire l'héritage chrétien<sup>209</sup>. Par des attaques jugées sournoises elle cherche ainsi à démanteler les valeurs catholiques en faisant passer un Traité - pourtant rejeté démocratiquement en 2005 - qui renie Dieu et la famille et force l'Irlande à légiférer sur des sujets « aussi importants » que l'avortement, le mariage homosexuel et la religion<sup>210</sup>. Cóir juge que l'Union a déjà trop de pouvoir et qu'il faut le récupérer, car ce n'est pas pour la formation d'un Empire européen sans Dieu que les irlandais ont donné leur accord<sup>211</sup>. Le groupe catholique invite donc, au nom de l'héritage chrétien qu'il faut protéger de l'Union, à rejeter le Traité sous peine de voir la situation s'empirer.<sup>212</sup>

## Section 2. Représentations de l'Union Européenne véhiculées dans les discours des partisans du OUI : la redevance historique

Au vu des analyses exposées ci-dessus, il est possible de modéliser la représentation de l'Union Européenne que les discours des partisans du OUI véhiculaient au moment du premier référendum. Cette représentation repose sur trois récits principaux. Le premier de ces récits est le récit donneur-receveur. Aussi bien Fianna Fáil que Fine Gael et le Labour représentent l'Union comme la raison d'être de la réussite économique, sociale et politique d'une Irlande jusque là sous-développée. Ce récit est susceptible de faire naître dans l'esprit des citoyens une représentation de l'Union comme étant une entité à laquelle l'Irlande serait redevable et devrait tout permettre.

Le second récit commun est le récit démocratique. L'Union est démocratique, car elle fonctionne en respect des spécificités de ses États membres, notamment des positions irlandaises en matière de fiscalité et de neutralité. En insistant sur ces éléments, les partisans du OUI cherchent à rassurer les citoyens irlandais très attachés au principe de neutralité militaire<sup>213</sup> ainsi qu'à leur système fiscal national qui leur permet d'attirer les investissements directs étrangers (IDE), facteur majeur de leur croissance.<sup>214</sup> Par ailleurs, ce récit démocratique représente l'Union comme une réussite politique basée sur les principes de démocratie, de paix et des droits de l'Homme. Ceci est susceptible de susciter dans l'esprit des citoyens une représentation de l'Union comme étant l'aboutissement d'une communauté politique qu'il serait malvenu de freiner tant ses objectifs et son histoire sont louables.

---

<sup>209</sup>Annexe 1, VI., pp. 160, 164

<sup>210</sup>Annexe 1, VI., pp. 160, 162, 164

<sup>211</sup>Annexe 1, VI., pp. 162, 166

<sup>212</sup>Annexe 1, VI., pp. 160, 165

<sup>213</sup>DEVINE Karen, « Neutrality and the development of the European Union's Common Security and Defence Policy: Compatible or Competing », *Cooperation and Conflict*, 2011, vol. 46, n°3, p. 335

<sup>214</sup>PENET Jean-Christophe, « Closer to Brussels than to Rome? The EU as the New External Referent for a Secularised Irish Society and a Redefined Catholic Identity », *op. cit.*, p. 4 ; HAY Colin et SMITH Nicolas, « Horses for Courses? The Political Discourse of Globalisation and European Integration in the UK and Ireland », *West European Politics*, 2005, vol. 28, n°1, p. 129

Le troisième et dernier récit commun aux discours du OUI permettant d'en modéliser la représentation de l'Union est un récit de réforme institutionnelle : l'Union peut être améliorée et la ratification du Traité permet non seulement ladite amélioration, mais elle est aussi une étape nécessaire à la continuation du projet. En définitive, les discours des partisans du OUI sont susceptibles de faire naître dans l'esprit des citoyens une représentation de l'Union comme étant un projet d'intégration politique visionnaire à l'origine de la *success story* du Tigre Celtique et vis-à-vis duquel ils auraient une redevance presque historique. En véhiculant une représentation positive de la contribution passée et présente de l'Union et une représentation future négative de celle-ci dans le cas où le Traité ne serait pas ratifié, le parti cherche à assurer un vote positif des citoyens lors du référendum. Une telle représentation est susceptible d'encourager l'intégration européenne et donc la ratification du Traité de Lisbonne, vu comme un jalon nécessaire à la poursuite du projet et des bénéfices qui l'accompagnent.

### Section 3. Représentations de l'Union Européenne véhiculées dans les discours des partisans du NON : l'Irlande, province d'un super-État bureaucratique

Après examen des textes du corpus reprenant les discours des opposants au Traité de Lisbonne, la représentation de l'Union Européenne qu'ils véhiculaient lors de la première campagne peut être modélisée. Celle-ci repose sur l'articulation de trois récits principaux. Le premier de ces récits est celui du déficit démocratique. Selon ce récit, l'Union Européenne est gangrenée par un déficit démocratique : elle est une élite bureaucratique sans visage et non élue, éloignée des préoccupations des irlandais et irrespectueuse de leurs valeurs chrétiennes et spécificités politiques. Il s'agit d'arguments forts, teintés de populisme et évoquant des souvenirs importants de l'histoire et de l'identité irlandaise. Dans cette dimension de leur représentation, les partisans du NON évoquent effectivement l'opposition entre élite de l'establishment et peuple laissé pour compte, colonne vertébrale du populisme<sup>215</sup>. Ils évoquent également le fait que l'UE ne respecte pas les particularités de l'Irlande en terme militaires et fiscaux (et donc leur souveraineté), mais aussi identitaires en mêlant au débat des considérations morales et parfois religieuses comme la question de l'avortement ou du mariage homosexuel encore très sensibles en Irlande à l'époque.

Le second récit est celui de l'agenda néo-libéral caché : l'UE est guidée par un agenda néo-libéral conduit par le milieu des affaires qui rythmerait le processus d'intégration et causerait bien des maux économiques, sociaux et démocratiques au pays.

---

<sup>215</sup>BALZAC Thierry, BAUDEWUNS Pierre et al., *Fondements de Science Politique*, De Boeck, Louvain-la-Neuve, 2014, p. 191

Le troisième récit caractérisant les discours des opposants à Lisbonne est celui du super-État. Par le Traité, l'UE cherche à devenir un super-État centralisé et militarisé au sein duquel l'Irlande ne serait plus qu'une province - Cóir et Sinn Féin allant jusqu'à parler d'Empire, terme lourd de sens pour la jeune nation irlandaise encore marquée par le souvenir de la domination britannique<sup>216</sup>. Ce récit met en avant les risques que l'intégration politique représenterait pour la souveraineté étatique et populaire.

La représentation véhiculée par le camp NON se résume donc comme suit : l'Union Européenne est une bureaucratie néo-libérale non-démocratique qui a pour objectif la création d'un super-État européen (sans Dieu) au sein duquel elle imposerait normes, comportements et valeurs à ses « provinces ». Cette représentation opposant l'État-Nation démocratique et souverain au super-État bureaucratique peut décourager les tentatives d'intégration supplémentaires, et par là même la ratification du Traité de Lisbonne qui est alors vu comme une étape de plus vers ce qui est décrié.

#### Section 4. La campagne référendaire de 2009

Entre le premier et le second référendum, le contexte économique et politique changea vivement en Irlande et en Europe. Suite à la crise financière internationale, le taux de chômage relativement bas lors du référendum de 2008 augmenta de 7,5% en Irlande et l'économie entra en récession.<sup>217</sup> Ceci mis en évidence l'interdépendance forte de l'économie irlandaise par rapport au reste de l'Union et influença sans doute l'état d'esprit des votants. Par ailleurs, entre les deux référendums, le département irlandais des affaires étrangères commandita un rapport sur les raisons du non qui permit au gouvernement d'identifier les inquiétudes populaires<sup>218</sup>. En réponse, le gouvernement négocia avec la Commission certaines concessions, finalement obtenues en juin 2009 lorsqu'un accord fut trouvé sur trois garanties légales confirmant que rien dans le Traité : n'affectait la constitution irlandaise sur le droit de la vie, l'éducation et la famille ; n'affectait la compétence fiscale des États membres ; et ne portait préjudice aux politiques de sécurité-défense propres aux États membres, notamment la neutralité irlandaise.<sup>219</sup> Une déclaration solennelle sur les droits des travailleurs fut également signée et la règle d'un commissaire par État membre maintenue.<sup>220</sup> Les garanties seraient intégrées dans un protocole de clarification à incorporer lors du prochain

---

<sup>216</sup>SCHÜNEMANN Wolf J., « Almost the Same Stories: Narrative Patterns in EU Treaty Referendums », *op. cit.*, p. 207

<sup>217</sup>DE BRUYN Martyn, « The Irish Referendums on the Lisbon Treaty: Did the Recession Save Lisbon? », *op. cit.*, pp. 93 et 96

<sup>218</sup>FITZGIBBON John, « Referendum Briefing. The Second Referendum on the Treaty of Lisbon in Ireland, 2nd October 2009 », *op. cit.*, p. 227

<sup>219</sup>BERMAN Paul, « From Laeken to Lisbon: The Origins and Negotiation of the Lisbon Treaty » in BIONDI Andrea, EECKHOUT Piet et RIPLEY Stefanie (eds.), *EU Law After Lisbon*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 35

<sup>220</sup>FITZGIBBON John, « Referendum Briefing. The Second Referendum on the Treaty of Lisbon in Ireland, 2nd October 2009 », *op. cit.*, p. 227

référendum, mais ne modifieraient en rien le contenu ou l'application du Traité.<sup>221</sup> Le but de ces garanties étant de changer la perception des citoyens des conséquences du Traité et de faciliter le passage du second référendum<sup>222</sup>. Pour l'UE, les concessions étaient relativement secondaires puisqu'elles ne changeaient le Traité en rien.<sup>223</sup>

#### 4.1. Fianna Fáil

D'abord, concernant l'opération d'identification, il découle de l'analyse des discours émis par Fianna Fáil lors de la seconde campagne qu'elle n'est pas très différente que lors de la première. Le parti désigne toujours l'Union par des termes neutres et génériques, et par d'autres dénominations plus spécifiques comme « a market of 500 million people which has made such a huge contribution to the evolution, development and economic sustainability of the country » ou « the world's largest single market »<sup>224</sup>. Du point de vue des actions dont la responsabilité incombe à l'Union, Fianna Fáil continue dans le même registre en insistant avant tout sur le fait que l'Union est à l'origine de les avancées économiques et politiques irlandaises et de sa résistance pendant la crise financière.<sup>225</sup> Elle est également la force qui a permis de rassembler l'Europe dans un espace de coopération et de paix.<sup>226</sup>

Ensuite, du point de vue de l'opération de cadrage, Fianna Fáil attribue des propriétés et caractéristiques de fonctionnement similaires à l'Union : elle est une communauté de valeurs basée sur le consensus et la solidarité qui mène la danse en matière d'environnement et joue un rôle diplomatique important sur la scène internationale. Elle reconnaît la diversité politique de ses États membres et ne cherche pas à régler le salaire minimum, la défense, la santé ou la fiscalité en Irlande. Elle a d'ailleurs accepté les requêtes du peuple irlandais sur les questions de défense, de taxation et d'avortement, or selon Fianna Fáil, l'UE respecte toujours les garanties accordées.<sup>227</sup> Le parti mobilise également la métaphore UNION EUROPÉENNE = CLUB pour cadrer l'UE : celle-ci est un club dont l'Irlande est membre et cette affiliation s'accompagne de privilèges mais aussi de responsabilités (autrement dit, soutenir la ratification des Traités qui jalonnent l'intégration est une responsabilité vis-à-vis du club et des autres membres).

---

<sup>221</sup>BERMAN Paul, « From Laeken to Lisbon: The Origins and Negotiation of the Lisbon Treaty » *op. cit.*, p. 35

<sup>222</sup>GARRY John, « Direct Democracy and Regional Integration: Citizens' Perceptions of Treaty Implications and the Irish Reversal on Lisbon », *European Journal of Political Research*, 2013, n°52, p. 98

<sup>223</sup>ROSE Richard, « Referendum Challenges to the EU's Policy Legitimacy - and How the EU Responds », *Journal of European Public Policy*, 2019, vol. 26, n°2, p. 221

<sup>224</sup>Annexe 2, I., pp. 21, 30

<sup>225</sup>Annexe 2, I., pp. 4, 8, 12, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 26, 32

<sup>226</sup>Annexe 2, I., pp. 8, 22

<sup>227</sup>Annexe 2, I., pp. 3, 8, 9, 14, 17, 22, 25, 26

Enfin, concernant l'opération de positionnement de l'UE par rapport au système de valeurs et de croyances de Fianna Fáil, le parti maintient son évaluation positive de l'Union et de son action. D'une part pour l'Irlande et d'autre part en tant qu'entité politique en soi : l'Union est une force bienfaitrice qui permet de faire face aux défis globaux en travaillant ensemble pour le bien commun.<sup>228</sup> Le positionnement positif de l'Union est également exprimé par la métaphore UNION EUROPÉENNE = « NATURAL HOME »<sup>229</sup>. Le champ lexical du domaine source FOYER, en renvoyant à des notions comme la famille et la sécurité, a une connotation très positive.<sup>230</sup> Le Traité de Lisbonne est alors décrit comme permettant de préparer l'Union aux défis du 21<sup>e</sup> siècle en la réformant et en la renforçant.<sup>231</sup>

#### 4.2. Fine Gael

Lors de la seconde campagne, Fine Gael, dans son opération d'identification, désigne l'UE par des termes généraux<sup>232</sup>, mais également par l'expression « the biggest market in the world »<sup>233</sup>. Comme lors de la première campagne, Fine Gael attribue à l'Union la responsabilité du succès économique de l'Irlande. En rejoignant l'UE, le pays a mis fin à sa dépendance économique au Royaume-Uni, attiré les investisseurs étrangers et profité de la création de millions d'emplois. L'Union a également empêché l'effondrement du système bancaire irlandais suite à la crise de 2008.<sup>234</sup>

Concernant l'opération de cadrage, l'on retrouve dans les discours de la seconde campagne des éléments déjà présents dans la première. Ainsi, l'Union est toujours cadrée comme basée sur la démocratie, la justice, la paix et le respect de ses États membres et de leurs particularités politiques. De ce fait, en fournissant à l'Irlande des garanties en matière d'avortement, d'euthanasie et de défense, elle démontre sa reconnaissance des positions nationales en la matière. D'autant plus que, selon Fine Gael, l'Union honore toujours les garanties faites à ses États membres.<sup>235</sup> L'Union est également toujours décrite comme à l'avant-garde en matière d'aide au développement, de lutte contre la pauvreté et de protection des droits de l'Homme au niveau international.<sup>236</sup>

Concernant l'opération de positionnement, l'évaluation de l'Union faite par Fine Gael reste essentiellement la même : l'Union est la pierre angulaire du développement et du succès de

---

<sup>228</sup>Annexe 2, I., pp. 5, 12, 15, 17, 19, 22, 32

<sup>229</sup>Annexe 2, I., p. 12

<sup>230</sup>CHARTERIS-BLACK Jonathan, « Competition metaphors and ideology: Life as a race », *op. cit.*, p. 203

<sup>231</sup>Annexe 2, I., pp. 27, 29

<sup>232</sup>Annexe 2, II., pp. 34, 35, 36, 37, 39, 42, 44, 45

<sup>233</sup>Annexe 2, II., p. 42

<sup>234</sup>Annexe 2, II., pp. 35, 40, 43

<sup>235</sup>Annexe 2, II., pp. 36, 37, 43, 44

<sup>236</sup>Annexe 2, II., pp. 36, 43

l'Irlande, elle est donc indispensable et positive. Son fonctionnement peut cependant être rendu plus efficace et démocratique, or, la ratification du Traité de Lisbonne le permet (notamment en accordant une plus grande importance aux parlements nationaux) et permet de continuer sur la même lancée. Selon Fine Gael, si le Traité n'est pas ratifié, la « future » Union fonctionnera à deux vitesses et l'Irlande sera reléguée en périphérie du projet.<sup>237</sup>

#### 4.3. Green Party

Historiquement, le Green Party avait toujours pris position contre la ratification des Traités européens,<sup>238</sup> mais en raison de sa participation au gouvernement lors des référendums et de la responsabilité collective gouvernementale qui en découle, le parti a dû envisager de soutenir Lisbonne. Cependant, de nombreux membres étant toujours sceptiques, le vote interne portant sur la décision de prendre position en faveur du Traité lors du premier référendum ne rencontra pas la majorité requise, forçant les verts à ne pas prendre de position officielle lors de la première campagne.<sup>239</sup> En conséquence, le parti n'a pas réellement pris part au débat et n'a été étudié que dans le cadre de la seconde campagne.

Concernant l'opération d'identification, l'étude des discours du Green Party révèle que celui-ci désigne l'Union par des termes neutres et généraux comme « the EU », « Europe » ou « the European Union »<sup>240</sup>. Le parti des verts tient l'Union pour responsable de l'amélioration de la qualité de vie des irlandais, tant du point de vue économique puisqu'elle a permis au pays de sortir de l'ombre britannique et d'intégrer le marché unique, que du point de vue sécuritaire puisqu'elle assure la paix sur le continent depuis des décennies<sup>241</sup>. L'Union est également à la source de toute législation progressive en matière d'égalité et de protection de l'environnement adoptée en Irlande.<sup>242</sup>

Concernant l'opération de cadrage, les discours du Green Party attribuent à l'Union les propriétés suivantes : elle repose sur les valeurs de paix, de sécurité, de démocratie et de développement durable, et s'impose comme leader en matière de protection de l'environnement<sup>243</sup>. Par ailleurs, l'Union reconnaît les particularités politiques de ses États membres. Ainsi, les positions irlandaises

---

<sup>237</sup>Annexe 2, II., p. 34

<sup>238</sup>BENOIT Kenneth, « Irish Political Parties and Policy Stances on European Integration », *op. cit.*, p. 451

<sup>239</sup>BARBIER Cécile, « L'Union Européenne après le 'NON' irlandais au Traité de Lisbonne », *op. cit.*, p. 10

<sup>240</sup>Annexe 2, III., pp. 46, 47, 49, 51, 53, 55, 56

<sup>241</sup>Annexe 2, III., pp. 53, 55

<sup>242</sup>Annexe 2, III., pp. 50, 53

<sup>243</sup>Annexe 2, III., pp. 47, 52, 53

en matière de défense, de taxation et d'avortement ont été garanties dans un protocole - or selon le Green Party, l'Union respecte toujours les garanties qu'elle accorde.<sup>244</sup>

Concernant l'opération de positionnement, le Green Party évalue positivement l'Union et son action : l'Irlande a grandement bénéficié de l'Union et en a toujours besoin aujourd'hui, et l'Union fait figure de leader en matière d'environnement et de législation progressiste, en accord avec les valeurs du parti<sup>245</sup>. Dans les mots du Green Party, l'Union Européenne passée et présente est bénéfique pour l'Irlande et l'Union future doit être perfectionnée pour continuer sur sa lancée et devenir encore plus performante dans sa lutte pour l'environnement. Or, la ratification du Traité est une façon d'y parvenir, car il confère de nouvelles compétences à l'Union en matière d'environnement et d'énergie, et permet de démocratiser son fonctionnement en accordant plus d'importance aux parlements nationaux.<sup>246</sup>

#### 4.4. Labour

De l'analyse des discours émis par le Labour lors de la seconde campagne référendaire découle que le parti de gauche désigne l'Union par des termes généraux et neutres<sup>247</sup> (comme en 2008), mais aussi par la phrase « 27 European democracies rather than faceless bureaucrats in Brussels ». Par cette seconde dénomination, le parti s'en prend directement à un des arguments clés du camp NON en lui préférant la dénomination « 27 démocraties européennes »<sup>248</sup>. Du point de vue des actions dont la responsabilité incombe à l'Union, le discours du Labour reprend tous les éléments déjà présents lors de la campagne de 2008. Ainsi, l'Union est responsable du développement et de la prospérité économiques de l'Irlande par l'intégration du pays au marché unique et le financement des infrastructures et de la recherche<sup>249</sup>. Elle a également facilité le processus de paix en Irlande du Nord et entraîné la mise en place d'une législation progressive en matière de droits des femmes, des travailleurs, des homosexuels et d'environnement en Irlande<sup>250</sup>. Il ajoute à ces éléments le fait que l'Union a tenu compte des préoccupations irlandaises en adoptant des garanties et que tous les feux sont désormais au vert pour ratifier le Traité.<sup>251</sup>

Concernant l'opération de cadrage, le Labour attribue à l'Union les propriétés d'une « économie sociale de marché » et explique qu'elle a été, sur de nombreuses questions sociales, plus progressive

---

<sup>244</sup>Annexe 2, III., p. 51

<sup>245</sup>Annexe 2, III., pp. 46, 50, 53, 55, 56

<sup>246</sup>Annexe 2, III., pp. 47, 50, 51, 55, 56

<sup>247</sup>Annexe 2, III., pp. 57, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 69, 72, 76, 79

<sup>248</sup>Annexe 2, IV., p. 60

<sup>249</sup>Annexe 2, IV., p. 57, 63, 69, 70, 73, 77, 79

<sup>250</sup>Annexe 2, IV., p. 67, 77, 79

<sup>251</sup>Annexe 2, IV., pp. 66, 73

que les gouvernements nationaux successifs. Dans les termes du Labour, l'Union est basée sur les principes de coopération et de collaboration et n'est pas une élite qui cherche à imposer quelque norme éthique à l'Irlande ou à la marginaliser<sup>252</sup>. L'on retrouve également la métaphore UNION EUROPÉENNE = REMPART déjà mobilisée lors de la campagne de 2008, qui sous-entend que l'Union est une protection vis-à-vis des menaces extérieures.<sup>253</sup>

Concernant l'opération de positionnement, le Labour donne une évaluation de l'Union Européenne et de son action similaire à celle de 2008 : l'Irlande a tiré grand profit de son adhésion à l'Union, économiquement mais aussi socialement, en bénéficiant d'une législation initiée par l'UE en matière de droits des personnes homosexuelles, d'environnement et d'égalité.<sup>254</sup> Le Labour souligne également, comme en 2008, la nécessité de réformer l'Union pour la rendre plus sociale, plus démocratique, plus efficace d'un point de vue institutionnel et mieux préparée à gérer les défis internationaux. Or, comme en 2008, le Traité de Lisbonne est un moyen d'y parvenir.<sup>255</sup>

#### 4.5. Sinn Féin

Concernant l'opération d'identification dans les discours émis par Sinn Féin lors de la seconde campagne, l'analyse révèle que le parti, comme en 2008, désigne l'Union et ses institutions par leur appellation officielle<sup>256</sup>, mais aussi par des expressions comme « Brussels », « the EU elite » ou encore « a political establishment and their developer, banker and big business friends »<sup>257</sup>. Comme en 2008 selon Sinn Féin, l'Union est responsable de la dégradation des conditions de travail et des salaires par ses lois qui suivent un agenda économique de droite promouvant dérégulation et libéralisme, sans se préoccuper de son impact social.<sup>258</sup>

Concernant l'opération de cadrage et l'attribution à l'Union de propriétés, Sinn Féin décrit l'Union comme cherchant à démanteler les droits des travailleurs, tant par sa politique de nivellement par le bas des conditions de travail, que par les jugements « anti-travailleurs » de la CJUE. Le parti mobilise d'ailleurs la métaphore (déjà utilisée en 2008) INTÉGRATION EUROPÉENNE = RACE TO THE BOTTOM pour décrire l'impact des politiques européennes sur les droits des travailleurs.<sup>259</sup> Toujours comme en 2008, Sinn Féin attribue à l'UE un agenda agressif de libre commerce, de concurrence, de militarisation et de privatisation<sup>260</sup>, ainsi que le désir de devenir un super-État où les petits États

---

<sup>252</sup>Annexe 2, IV., pp. 61, 73, 74

<sup>253</sup>Annexe 2, IV., p. 61

<sup>254</sup>Annexe 2, IV., pp. 61, 69, 70, 73, 77

<sup>255</sup>Annexe 2, IV., pp. 57, 65, 68, 69, 74, 77

<sup>256</sup>Annexe 2, V., pp. 81, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 92, 92, 94, 96, 96, 97, 99

<sup>257</sup>Annexe 2, V. pp. 88, 98

<sup>258</sup>Annexe 2, V., pp. 91, 95

<sup>259</sup>Annexe 2, V., pp. 86, 87, 90, 92, 97

<sup>260</sup>Annexe 2, V., pp. 91, 95

membres seraient défavorisés au bénéfice des grands et de « Bruxelles ». De ce fait, l'Irlande, si le Traité de Lisbonne passe, n'aurait plus droit au référendum, devrait participer à une défense commune, augmenter ses dépenses militaires et harmoniser son système fiscal.<sup>261</sup> À cet égard, le parti nie toute utilité aux garanties accordées par l'Union dans la mesure où elles ne changent en rien le texte du Traité (qui est donc toujours susceptible d'impacter la neutralité, la taxation et le nombre de commissaires dans le futur) et que l'Union ne respecte pas forcément ce type d'accords.<sup>262</sup>

Concernant l'opération de positionnement de l'Union par rapport au système de croyances et de valeurs de Sinn Féin, le parti fait une évaluation négative de l'Union. Il juge qu'elle doit être rendue plus démocratique, plus sociale, plus respectueuse de la neutralité du pays et des travailleurs, et abandonner son agenda « agressif » néo-libéral de droite qui favorise les entreprises<sup>263</sup>. Pour finir, Sinn Féin est très critique de la direction que l'Union cherche à prendre avec Lisbonne : la création d'un super-État européen non-démocratique militarisé à tendance impériale qui ne respecte pas ses États membres.<sup>264</sup>

#### 4.6. People's Movement

D'abord, concernant l'opération d'identification, l'analyse des discours émis par le People's Movement lors de la seconde campagne a révélé que, de manière similaire à la première campagne, le mouvement désignait l'Union par des termes généraux comme « the EU » ou « Europe »<sup>265</sup>, mais aussi par des expressions comme « Brussels » ou « an elite in Brussels »<sup>266</sup>. Comme en 2008, le mouvement tient l'Union responsable des difficultés du secteur de la pêche et de la dégradation des droits des travailleurs par les jugements de la Cour de Justice. Le mouvement l'accuse également d'intimider l'Irlande et de s'immiscer illégalement dans le processus de ratification.<sup>267</sup>

Ensuite, concernant l'opération de cadrage, le People's Movement continue sur la même lancée qu'en 2008 en décrivant l'Union comme guidée par un objectif de militarisation tout à fait contraire à sa nature de départ qui était d'être un projet de paix, et un agenda de privatisation qui aurait pour effet de saper les services publics et d'aggraver la situation économique du pays.<sup>268</sup> À cet égard, le Traité de Lisbonne lui permettrait de mettre en place les mêmes politiques économiques que celles

---

<sup>261</sup>Annexe 2, V., pp. 82, 84, 87, 88, 89, 90, 91, 94, 98, 99, 103

<sup>262</sup>Annexe 2, V., pp. 82, 84, 86, 87, 89

<sup>263</sup>Annexe 2, V., pp. 82, 86, 88, 89, 91, 92, 95, 97, 98, 100

<sup>264</sup>Annexe 2, V., pp. 84, 94, 99, 102, 103

<sup>265</sup>Annexe 2, VI., pp. 104, 105, 106, 109, 112, 113

<sup>266</sup>Annexe 2, VI., pp. 106, 109, 111

<sup>267</sup>Annexe 2, VI., pp. 104, 109, 111, 112, 114

<sup>268</sup>Annexe 2, VI., pp. 105, 109, 113

qui ont mené à la crise, ainsi qu'un État fédéral Européen doté de sa propre fiscalité qui favoriserait les grands États<sup>269</sup>. D'ailleurs, le People's Movement parle de « Foreign Minister » et de « EU President » pour désigner le Haut Représentant et le Président du Conseil Européen, ce qui n'est pas sans rappeler les attributs propres à l'État.<sup>270</sup>

Enfin, concernant l'opération de positionnement, l'évaluation des discours émis par le People's Movement reste dans la même veine qu'en 2008. L'Union n'est pas démocratique parce qu'elle est dirigée par une élite non-élue, mais aussi parce qu'elle tente d'interférer dans la ratification irlandaise au détriment de sa souveraineté<sup>271</sup>. Or, le Traité de Lisbonne ne permet pas de remédier à ces défauts, car il mettrait sur pied un État fédéral militarisé et bureaucratique, dominé par les grands États membres, alors que le mouvement prône une coopération équitable entre grands et petits États.<sup>272</sup>

#### 4.7. Cóir

Concernant l'opération d'identification, dans les discours émis lors de la seconde campagne, Cóir désigne l'UE et ses institutions par des termes généraux mais aussi par des dénominations comme « the Federal EU » ou « the unelected Commission » qui soulignent une dimension non-démocratique de l'UE. Selon le groupe catholique, l'Union est responsable de l'effondrement du secteur de la pêche irlandaise et des difficultés du secteur agricole.<sup>273</sup>

Concernant l'opération de cadrage, Cóir décrit l'Union comme une élite qui méprend les peuples et cherche à contrôler ses États membres.<sup>274</sup> Ainsi, avec le Traité de Lisbonne elle aurait pour objectif d'éclipser la constitution de Éamon de Valera (qui est une référence très importante et potentiellement émouvante puisqu'il est considéré comme le père de la nation irlandaise) et de limiter le veto irlandais pour pouvoir adopter, par le biais d'une Commission non-élue, des lois contraignantes en matière de taxation, de famille et de conditions de travail (notamment le salaire minimum).<sup>275</sup>

Concernant l'opération de positionnement de l'Union par rapport au système de valeurs de Cóir, il ressort que l'organisation fait, comme en 2008 - quoique peut-être de manière un peu moins virulente, une représentation négative de l'Union. En insistant moins sur les aspects moraux et

---

<sup>269</sup>Annexe 2, VI., pp. 105, 109, 113

<sup>270</sup>Annexe 2, VI., p. 109

<sup>271</sup>Annexe 2, VI., pp. 106, 107, 109, 111, 112

<sup>272</sup>Annexe 2, VI., pp. 106, 107, 109

<sup>273</sup>Annexe 2, VII., pp. 116, 119

<sup>274</sup>Annexe 2, VII., p. 119

<sup>275</sup>Annexe 2, VII., pp. 115, 118, 119

religieux, Cóir juge tout de même l'Union non démocratique, car non-élue, et cherchant à imposer à ses États membres des normes jugées immorales ou destructrices<sup>276</sup>.

## Section 5. Représentations de l'Union Européenne des camps OUI et NON véhiculées lors de la seconde campagne référendaire

Les représentations véhiculées tant par les partisans du OUI que du NON n'ont pas changé entre les deux référendums. Le camp OUI, lors de la seconde campagne, a véhiculé une représentation de l'Union basée sur les mêmes récits constitutifs, à savoir le récit donneur-receveur, le récit démocratique et le récit de réforme institutionnelle. L'Irlande, en tant qu'elle a grandement bénéficié de son adhésion (économiquement et politiquement), est redevable à l'Union. Ainsi, si le pays souhaite continuer à bénéficier de l'Union, surtout en ces temps difficiles de crise financière durant lesquels l'Union s'est montrée indispensable au maintien de l'économie irlandaise, il se doit de ratifier le Traité qui permettra à l'UE de devenir plus efficace. Par ailleurs, selon le OUI, l'Union reste fidèle au récit démocratique en accordant des garanties sur les inquiétudes irlandaises.

Le camp NON a également véhiculé une représentation de l'Union basée sur les mêmes récits constitutifs que lors de la première campagne : le récit du déficit démocratique, le récit de l'agenda néo-libéral caché et le récit du super-État. L'Union est non-démocratique, car non-élue, mais aussi parce qu'elle ne respecte pas ses États membres et leurs demandes ; les garanties obtenues ne seraient d'ailleurs qu'un leurre pour faciliter la ratification du Traité. L'Union cherche également à imposer un agenda libéral au détriment d'un agenda plus social et s'évertue à devenir un super-État centralisé et militarisé au détriment de la souveraineté des petits États.

Ce n'est donc pas un changement de représentation de l'Union entre les deux référendums qui permet d'expliquer le renversement dans le vote irlandais. Cependant, cela ne signifie pas pour autant que les représentations véhiculées par les acteurs politiques nationaux partisans du OUI ou du NON n'ont eu aucune influence sur les perceptions (et donc le vote) des citoyens.

## Section 6. L'impact des représentations de l'Union Européenne des camps OUI et NON sur le résultat des référendums

Si ce n'est pas un changement de représentation entre les deux référendum qui explique le passage du NON au OUI, les représentations ont tout de même eu une influence sur le comportement des citoyens. Concernant le référendum de 2008, l'Eurobaromètre réalisé tout juste après le vote a

---

<sup>276</sup>Annexe 2, VII., pp. 118, 119

révélé que les principales raisons de voter OUI étaient les suivantes : c'est dans le meilleur intérêt de l'Irlande (32%), en raison des bénéfices que l'UE offre et a offert à l'Irlande (19%), parce que cela permettra d'aider l'économie irlandaise (9%), rendra la procédure de prise de décision plus efficace (5%) et l'UE plus performante sur la scène internationale (4%). Le baromètre a également révélé que les raisons principales du NON étaient un manque d'information sur le Traité (22%), la volonté de protéger l'identité irlandaise (12%), la méfiance envers les politiciens (6%), la volonté de maintenir la neutralité en matière de sécurité-défense (6%), la volonté de maintenir un commissaire par État (6%), de protéger le système fiscal irlandais (6%) ainsi que pour protester contre une « Europe unifiée » (5%).<sup>277</sup> De plus, le rapport à l'origine des garanties légales commandité par le département des affaires étrangères sur les raisons du NON mit en lumière les principales craintes des irlandais, à savoir : le risque d'harmonisation fiscale, la portée du Traité en matière d'avortement, d'éducation et de droit de la famille et la perte d'un commissaire par État membre. Tant les raisons évoquées pour le OUI que pour le NON corroborent les représentations véhiculées par les discours des acteurs politiques nationaux : les récits donneur-receveur et de la réforme institutionnelle pour le OUI et les récits du déficit démocratique et du super-État pour le NON.

Or, lors de la première campagne, les électeurs irlandais ont jugé la campagne du NON (et donc les représentations qu'elle véhiculait) plus convaincante que la campagne du OUI : 81% des électeurs ayant voté NON mais aussi 57% des électeurs ayant voté OUI s'accordaient pour reconnaître l'efficacité des arguments des opposants à Lisbonne par rapport à ceux de ses défenseurs.<sup>278</sup> En 2008, la campagne du OUI avait été handicapée par son départ tardif, dû notamment à la démission du Taoiseach sortant, Bertie Ahern, suite à ses déboires judiciaires.<sup>279</sup> Ce vide politique avait alors pu être réinvesti par les partisans du NON, mieux organisés que ceux du OUI qui se montrèrent à plusieurs reprises incapables de convaincre les citoyens - notamment lorsque certains d'entre eux (dont le nouveau Taoiseach) admirèrent qu'ils n'avaient pas lu le Traité.<sup>280</sup> En 2008, la campagne des défenseurs de Lisbonne était globalement plus terne que la campagne des opposants, cette dernière mobilisant des arguments forts sur des éléments importants de l'histoire et de l'identité irlandaise. Au vu des éléments développés ci-dessus, il est donc raisonnable de considérer que les représentations véhiculées lors du premier référendum ont eu un impact sur la perception que les

---

<sup>277</sup>« Flash Eurobarometer : Post-Referendum Survey in Ireland, Analytical Report (July 2008) », *op. cit.*, pp. 18 et 19

<sup>278</sup>*Ibid.*, p. 13

<sup>279</sup>« Ahern formally resigns at Aras an Uachtarain », *The Irish Times*, 6 mai 2008, disponible à l'adresse suivante : « <https://www.irishtimes.com/news/ahern-formally-resigns-at-aras-an-uachtarain-1.822281> » ; COLM Keena, « Ahern back before Mahon for two more days in the witness box », *The Irish Times*, 15 septembre 2008, disponible à l'adresse suivante : <https://www.irishtimes.com/news/ahern-back-before-mahon-for-two-more-days-in-the-witness-box-1.938520> (consultée le 30 juillet 2019) ; DE BRUYN Martyn, « The Irish Referendums on the Lisbon Treaty: Did the Recession Save Lisbon? », *op. cit.*, p. 96

<sup>280</sup>O'MAHONY Jane, « Ireland's EU Referendum Experience », *op. cit.*, p. 438

citoyens se font de l'Union et du processus d'intégration, et que les représentations du NON jugées plus convaincante ont influencé le vote des citoyens.

Concernant le référendum de 2009, l'Eurobaromètre réalisé tout juste après le vote a révélé que les principales raisons de voter OUI étaient les suivantes : c'était dans le meilleur intérêt de l'Irlande (32%), cela aiderait l'économie irlandaise (cette réponse passe de 9% en 2008 à 23%, ce qui montre bien l'impact que la crise financière a pu avoir sur la perception de l'Union et de son rôle), parce que l'Irlande bénéficie grandement de l'UE (18%), que le Traité permettrait de maintenir l'Irlande au centre de l'Europe (9%) et d'améliorer le fonctionnement de l'Union (2%). 2% des réponses seulement invoquent les garanties légales comme raison de voter OUI. L'Eurobaromètre a également révélé que les principales raisons du NON étaient la volonté de protéger l'identité et la souveraineté irlandaise (17%), la méfiance envers les politiciens (10%), la volonté de s'opposer à la tenue d'un second référendum en irrespect de la première décision irlandaise (9%), la volonté de sauvegarder la neutralité nationale (6%), de protester contre les politiques du gouvernement (5%) et d'opposer l'idée d'une « Europe unifiée » (4%).<sup>281</sup> Comme en 2008, les raisons invoquées par les citoyens pour justifier le OUI et le NON corroborent les représentations véhiculées dans les discours des acteurs politiques nationaux lors de la seconde campagne : les récits donneur-receveur et de réforme institutionnelle pour le OUI et les récits du déficit démocratique et du super-État pour le NON.

Or, les citoyens ont jugé la campagne du OUI bien plus convaincante que celle du NON lors du second référendum : contre 15% en 2008, 67% des citoyens ont trouvé les arguments du OUI plus efficace que ceux du NON, là où 67% des votants avaient jugés les arguments du NON plus efficaces en 2008, contre 18% en 2009.<sup>282</sup> La campagne du OUI était effectivement mieux organisée et plus ciblée lors du second référendum que du premier. Ceci fut aidé par la décision de la Commission Irlandaise de la Radiodiffusion d'assouplir les règles établies par l'arrêt McKenna de 1995 octroyant une part égale du temps d'antenne aux arguments OUI et NON<sup>283</sup>, ainsi que par la dispersion et la différence de ressources du camp NON. En l'absence, au début de la campagne, du groupe Libertas qui avait joué le rôle de catalyseur dans le camp NON en 2008, les opposants au Traité étaient plus dissipés et n'étaient pas en mesure de rivaliser avec les ressources du camp OUI.<sup>284</sup> De manière générale, la campagne du NON fut plus faible que celle du OUI lors du second référendum, menant à une meilleur audibilité des discours du OUI et des représentations de l'Union

---

<sup>281</sup>« Flash Eurobarometer : Lisbon Treaty Post-Referendum Survey Ireland 2009, Analytical Report », *op. cit.*, pp. 9 et 12

<sup>282</sup>*Ibid.*, p. 6

<sup>283</sup>FITZGIBBON John, « Referendum Briefing. The Second Referendum on the Treaty of Lisbon in Ireland, 2nd October 2009 », *op. cit.*, p. 234

<sup>284</sup>*Ibidem.*

qu'ils véhiculaient. Il semble raisonnable de conclure que ceci peut expliquer le renversement de vote : en étant mieux organisé, le camp du OUI a fait entendre ses représentations, faisant de l'ombre à celles du NON, convaincant ainsi plus de citoyens à ratifier le Traité de Lisbonne et à poursuivre l'intégration politique de l'Union Européenne.

#### Section 7. S'interroger sur ce que le discours fait et comment il le fait

Comme développé plus tôt dans ce mémoire, il ne s'agit pas de dire que tous les comportements sont toujours et sous tous leur aspects, un produit des représentations véhiculées par un discours. Ainsi, d'autres facteurs conjoncturels comme la crise financière et l'obtention des garanties légales ont pu contribuer à la victoire du OUI (quoique les garanties légales ne semblent avoir joué qu'un rôle marginal au vu des résultats de l'Eurobaromètre). Cependant, ces facteurs conjoncturels font eux aussi l'objet d'une construction et d'une mise en discours ; différentes mises en discours pouvant mener à différentes représentations et donc à différents résultats. Le camp du OUI a représenté l'Union comme la solution à la crise, alors que le camp NON la représentait plutôt comme sa cause : si la représentation des facteurs conjoncturels du camp NON l'avait emporté, le résultat du référendum aurait peut-être été différent. Par ailleurs, les représentations telles qu'elles sont véhiculées dans les discours peuvent faire l'objet d'une réappropriation, d'un rejet ou d'un enrichissement par les récepteurs des discours. Ainsi, et puisqu'il n'est pas possible d'observer l'esprit humain comme on le ferait avec une boîte noire, il reste difficile d'affirmer avec une certitude absolue que les représentations véhiculées dans un discours ont un effet causal direct sur le comportement des citoyens. Au vu des développements de ce mémoire, il est cependant soutenable de considérer que celles-ci jouent un rôle, quoique dans des mesures plus ou moins importantes selon les cas, et qu'il faut donc en tenir compte dans l'étude du comportement des citoyens (vis-à-vis de l'Union Européenne dans le cas présent).

L'Union Européenne, en tant qu'objet politique, a entraîné une modification de la réalité sociale dans laquelle les agents sont enchâssés, et par là même, une modification de leur situation identitaire, économique et politique. En retour, les agents, en produisant et reproduisant des idées et des pratiques sur l'Union Européenne par le discours, sont susceptibles d'entraîner une modification de la réalité sociale européenne. Dans le cas de la ratification du Traité de Lisbonne par l'Irlande, aussi bien les opposants que les défenseurs du Traité de Lisbonne ont été à même de susciter dans l'esprit des citoyens des représentations de l'Union Européenne passée, présente et future, qui ont

tantôt encouragé, tantôt découragé, une étape d'intégration supplémentaire, altérant par ce biais la nature de l'Union et ses propriétés de fonctionnement.

## CONCLUSION

L'objectif de ce mémoire était d'envisager comment les discours des acteurs politiques nationaux sont en mesure d'influencer les représentations que les citoyens ont de l'Union Européenne et par là, d'affecter le processus d'intégration. Pour tenter de répondre à cette question, les campagnes référendaires irlandaises pour la ratification du Traité de Lisbonne ont été étudiées à l'aide du constructivisme tel que mobilisé en Relations Internationales et d'un cadre lâche de Linguistique Cognitive.

La ratification du Traité de Lisbonne par l'Irlande fut un processus en deux temps mais aussi en deux teintes. Le premier référendum, qui eut lieu en 2008, mena au rejet du Traité alors que le second référendum, qui eut lieu un an et demi plus tard, mena à l'approbation du Traité. Afin de comprendre si c'est un changement dans les représentations de l'Union Européenne véhiculées par les acteurs politiques nationaux qui permet d'expliquer ce revirement, les discours émis par cinq partis politiques (Fianna Fáil, Fine Gael, Green Party, Labour et Sinn Féin) et deux groupes de la société civile (People's Movement et Cóir) lors des deux campagnes référendaires ont été rassemblés au sein d'un corpus de textes, puis analysés à travers le prisme de la Linguistique Cognitive. L'étude du corpus révèle que les représentations faites de l'Union Européenne par les acteurs politiques nationaux sélectionnés étaient très similaires d'une campagne à l'autre, et que ce n'est donc pas un changement de celles-ci qui permet d'expliquer le passage du NON au OUI. Néanmoins, l'analyse des discours et les sondages réalisés les semaines suivant les référendums permettent de conclure que les représentations véhiculées par le camp OUI et NON ont bien eu une influence sur les représentations cognitives des citoyens et qu'elles ont donc été susceptibles d'influencer leur comportement lors du vote. Entre récits donneur-receveur, du déficit démocratique ou encore du super-État bureaucratique, les discours des défenseurs et des opposants de Lisbonne ont été à même de susciter dans l'esprit des citoyens des représentations de l'Union arguant tantôt pour, tantôt contre, l'étape d'intégration supplémentaire incarnée par le Traité de Lisbonne.

À la question de savoir si les discours des acteurs politiques nationaux influencent les représentations que les citoyens se font de l'Union Européenne, et par là, le processus d'intégration lui-même, l'étude du cas irlandais permet de répondre par l'affirmative. Toutes proportions gardées, l'étude menée dans le cadre de ce mémoire permet effectivement de considérer que les discours des acteurs politiques nationaux, en tant qu'ils contribuent à construire l'Union en cherchant à la légitimer ou la délégitimer, participent à la formation des représentations des citoyens et que ces représentations ont une influence sur leur comportement vis-à-vis de l'Union. Par leur

comportement, les citoyens sont ensuite aptes à agir sur l'Union et le processus d'intégration - par un vote référendaire pour la ratification d'un Traité par exemple. De ce fait, les discours des acteurs politiques nationaux, en influençant les représentations des citoyens, sont à même d'affecter indirectement le processus d'intégration politique qui accompagne l'Union Européenne.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

BATISTELLA Dario, *Théories de relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2015, 5e édition, 717p

CHARTERIS-BLACK Jonathan, *Analysing Political Speeches: Rhetoric, discourse and metaphor*, Palgrave MacMillan, 2014, 273 p.

CHILTON Paul, *Analysing Political Discourse : Theory and Practice*, Oxford, Routledge, 2004, 226 p.

FAIRCLOUGH Norman, *Analysing Political Discourse: Textual analysis for social research*, Oxford, Routledge, 2003, 270 p.

KRIEG-PLANQUE Alice, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, coll. « ICOM », 2012, 238 p.

TELÒ Mario, *Relations internationales. Une perspective européenne*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2013, 3e édition, 246 p.

### Ouvrages collectifs

BALZAC Thierry, BAUDEWUNS Pierre et al., *Fondements de Science Politique*, De Boeck, Louvain-la-Neuve, 2014, 439 p.

### Chapitres d'ouvrages collectifs

ANGERMULLER Johannes, « L'analyse du discours en Europe » in BONNAFOUS Simone et TEMMAR Malika (éd.), *Analyse du discours en sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, coll. « Les Chemins du discours », 2007, pp.9-23

BERMAN Paul, « From Laeken to Lisbon: The Origins and Negotiation of the Lisbon Treaty » in BIONDI Andrea, EECKHOUT Piet et RIPLEY Stefanie (eds.), *EU Law After Lisbon*, Oxford, Oxford University Press, 2012, pp. 3-40

CHARTERIS-BLACK Jonathan, « Competition metaphors and ideology: Life as a race » in WODAK Ruth et FORCHTNER Bernhard (éd.), *The Routledge Handbook of Language and Politics*, Oxon; New-York, Routledge, 2018, pp. 201-216

DEWITTE Bruno, « Treaty Revision Procedures after Lisbon », in BIONDI Andrea, EECKHOUT Piet et RIPLEY Stefanie (eds.), *EU Law After Lisbon*, Oxford, Oxford University Press, 2012, pp. 107-128

FIALA Pierre, « L'Analyse du discours politique : Analyse de contenu, statistique lexicale, approche sémantico-énonciative », in BONNAFOUS Simone et TEMMAR Malika (eds.), *Analyse du discours en sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, coll. « Les Chemins du discours », 2007, pp. 73-91

HART Christopher, « Cognitive Linguistic Critical Discourse Studies : Connecting language and image » in WODAK Ruth et FORCHTNER Bernhard (éd.), *The Routledge Handbook of Language and Politics*, Oxford; New-York, Routledge, 2018, pp. 187-201

WODAK Ruth et FORCHTNER, « Introducing the Language-Politics Nexus », in WODAK Ruth et FORCHTNER Bernhard (éd.), *The Routledge Handbook of Language and Politics*, Oxon; New-York, Routledge, 2018, 716 p.

#### Articles de revue scientifique

ABAQUESNE DE PARFOURU Anatole, « 'See no Evil, Hear no Evil, Speak no Evil': the Irish Referendum and Ratification of the Lisbon Treaty », *Maastricht Journal of European and Comparative Law*, 2008, vol. 15, n°4, pp. 493-515

BARBIER Cécile, « L'Union Européenne après le 'NON' irlandais au Traité de Lisbonne », *Courrier hebdomadaire du CRISP (Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques)*, 2008, vol. 13, n°1998, pp. 5-45

BENOIT Kenneth, « Irish Political Parties and Policy Stances on European Integration », *Irish Political Studies*, 2009, vol. 24, n°4, pp. 447-466

CHECKEL Jeffrey, « The Constructivist Turn in International Relations Theory », *World Politics*, vol. 50, n°2, 1998, pp. 324-348

CHRISTIANSEN Thomas, JORGENSEN Knud E. et WIENER Antje, « The Social Construction of Europe », *Journal of European Public Policy*, 1999, vol. 6, n°4, pp. 528-544

CONSIDÈRE-CHARON Marie-Claire, « Le non de l'Irlande au Traité de Lisbonne », *Politique Étrangère*, 2008, n°3, pp. 615-627

DE BRUYN Martyn, « The Irish Referendums on the Lisbon Treaty: Did the Recession Save Lisbon? », *Journal of Contemporary European Studies*, 2012, vol. 20, n°1, pp. 91-101

DEVINE Karen, « Neutrality and the development of the European Union's Common Security and Defence Policy: Compatible or Competing? », *Cooperation and Conflict*, 2011, vol. 46, n°3, pp. 334-369

ELKINK Johan A. et SINNOTT Richard, « Political Knowledge and Campaign Effects in the 2008 Irish Referendum on the Lisbon Treaty », *Electoral studies*, vol. 38, 2015, pp. 217-225

FITZGIBBON John, « Referendum Briefing. The Second Referendum on the Treaty of Lisbon in Ireland, 2nd October 2009 », *Representation*, 2010, vol. 46, n°2, pp. 227-239

GALLAGHER Michael, « Parties and Referendums in Ireland 1937-2011 », *Irish Political Studies*, 2011, vol. 26, n°4, pp. 535-544

GARRY John, « Direct Democracy and Regional Integration: Citizens' Perceptions of Treaty Implications and the Irish Reversal on Lisbon », *European Journal of Political Research*, 2013, n°52, pp. 94-118

HART Christopher, « Analysing Political Discourse: Toward a Cognitive Approach », *Critical Discourse Studies*, 2005, vol. 2, n°2, pp. 189-201

HART Christopher, « Event-construal in Press Reports of Violence in Two Recent Political Protests », *Journal of Language and Politics*, 2013, vol. 12, n°3, pp. 400-423

HART Christopher, « Force-interactive Patterns in Immigration Discourse: a Cognitive Linguistic Approach to Critical Discourse Analysis », *Discourse & Society*, 2011, vol. 22, n°3, pp. 269-286

HART Christopher, « The Visual Basis of Linguistic Meaning and its Implication for Critical Discourse Studies », *Discourse & Society*, 2016, vol. 27, n°3, pp. 335-350

KLOTZ Audie, LYNCH Cecelia, BOUYSSOU Rachel et SMOUT Marie-Claude, « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales », *Critique internationale*, vol. 2, 1999, pp. 51-62

KOLLER Veronika, « Critical Discourse Analysis and Social Cognition: Evidence from Business Media Discourse », *Discourse & Society*, 2005, vol. 16, n°2, pp. 199-224

- MARTI Gaëlle, « Territoire(s) et Union Européenne », *Civitas Europa*, 2015, n°35, p. 25-39
- MARTINEZ GUILLEM Susana, « Argumentation, Metadiscourse and Social Cognition: Organizing Knowledge in Political Communication », *Discourse & Society*, 2009, vol. 20, n°6, pp. 727-746
- MARTINEZ GUILLEM Susana, « Constructing Contexts, (Re)defining Immigrants : Mental Models and Social Representations in Immigration Policy Defense », *Discourse & Society*, 2013, vol. 24, n°2, pp. 208-228
- O'MAHONY Jane, « Ireland's EU Referendum Experience », *Irish Political Studies*, 2009, vol. 24, n°4, pp. 429-446
- OPPERMAN Kai et SPENCER Alexander, « Thinking Alike ? Salience and Metaphor Analysis as Cognitive Approaches to Foreign Policy Analysis », *Foreign Policy Analysis*, 2013, n°9, pp. 39-56
- PENET Jean-Christophe, « Closer to Brussels than to Rome? The EU as the New External Referent for a Secularised Irish Society and a Redefined Catholic Identity », *Études Irlandaises*, 2009, vol. 34, n°1, pp. 1-13
- PIRAT Bertrand, « *Oui ou non. Le piège rhétorique du référendum* », *Mots. Les langages du politique*, 2007, n°83, pp. 138-153
- QUINLAN Stephen, « The Lisbon Experience in Ireland: 'No' in 2008 but 'Yes' in 2009 - How and Why? », *Irish Political Studies*, 2012, vol. 27, n°1, pp. 139-153
- QUINLAN Stephen, « The Lisbon Treaty Referendum 2008 », *Irish Political Studies*, 2009, vol. 24, n°1, pp. 107-121
- ROSE Richard, « Referendum Challenges to the EU's Policy Legitimacy - and How the EU Responds », *Journal of European Public Policy*, 2019, vol. 26, n°2, pp. 207-225
- SCHÜNEMANN Wolf J., « Almost the Same Stories: Narrative Patterns in EU Treaty Referendums », *National Identities*, 2017, vol. 19, n°2, pp. 199-214.
- SEIGNOUR Amélie, « Méthode d'analyse des discours », *Revue française de gestion*, 2011, vol. 2, n°211, pp. 29-45
- HAY Colin et SMITH Nicolas, « Horses for Courses? The Political Discourse of Globalisation and European Integration in the UK and Ireland » *West European Politics*, 2005, vol. 28, n°1, pp. 124-158

SMITH Nicola et HAY Colin, « Mapping the Political Discourse of Globalisation and European Integration in the United Kingdom and Ireland Empirically », *European Journal of Political Research*, 2008, vol. 47, pp. 359-382

The International Institute for Strategic Studies, « Long Wait for the EU Reforms Ends », *Strategic Comment*, 2009, vol. 15, n°8, pp. 1-2

TRENZ Hans-Jörg et de WILDE Pieter, « Denouncing European Integration. Euroscepticism as Reactive Identity Formation », *ARENA Centre for European Studies Working Paper*, 2009, n°14, pp. 1-21

WENDT Alexander, « Constructing International Politics », *International Security*, 1995, vol. 20, n°1, pp. 71-81

WODAK Ruth, « Mediation Between Discourse and Society: Assessing Cognitive Approaches in Critical Discourse Analysis », *Discourse Studies*, vol. 8, n°1, 2006, pp. 179-190

---

#### Sites internet

« Ahern formally resigns at Aras an Uachtarain », *The Irish Times*, 6 mai 2008, disponible à l'adresse suivante : <https://www.irishtimes.com/news/ahern-formally-resigns-at-aras-an-uachtarain-1.822281> (consultée le 30 juillet 2019)

ARISTOTE, *La Politique I*, 2., 330 ACN, traduction de Jules Tricot, extrait disponible à l'adresse suivante : <https://www.philolog.fr> (consultée le 14 juillet 2019)

COLM Keena, « Ahern back before Mahon for two more days in the witness box », *The Irish Times*, 15 septembre 2008, disponible à l'adresse suivante : <https://www.irishtimes.com/news/ahern-back-before-mahon-for-two-more-days-in-the-witness-box-1.938520> (consultée le 30 juillet 2019)

« Flash Eurobarometer : Post-Referendum Survey in Ireland, Analytical Report (July 2008) », disponible à l'adresse suivante : [https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/flash/fl\\_245\\_full\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/flash/fl_245_full_en.pdf) (consultée le 28 juillet 2019)

« Flash Eurobarometer : Lisbon Treaty Post-Referendum Survey Ireland 2009, Analytical Report », disponible à l'adresse suivante : [https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/flash/fl\\_284\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/flash/fl_284_en.pdf) (consultée le 28 juillet 2019)

Résultats des élections législatives irlandaises de 2007, disponibles à l'adresse suivante : <https://electionsireland.org/results/general/30thdail/resultssummary.cfm> (consultée le 27 juin 2019)

Site Internet du Labour, disponible à l'adresse suivante : <https://www.labour.ie/> (consultée le 2 juillet 2019)

Site Internet de l'Oireachtas, disponible à l'adresse suivante : <https://www.oireachtas.ie/> (consultée le 2 juillet 2019)

Site Internet du People's Movement, disponible à l'adresse suivante : <https://www.people.ie> (consultée le 2 juillet 2019)

Site Internet de Sinn Féin, disponible à l'adresse suivante : <https://www.sinnfein.ie/anphoblacht>

« Yes and No groups spent at least €3.5 million on treaty campaigns », *The Irish Times*, 6 octobre 2009, disponible à l'adresse suivante : <https://www.irishtimes.com/news/yes-and-no-groups-spent-at-least-3-5-million-on-treaty-campaigns-1.751483> (consultée le 13 juin 2019)

#### Posters et dépliants

« European Referendums Past and Present », *Irish Election Literature*, 29 février 2012, disponible à l'adresse suivante : <https://irishelectionliterature.com/index-of-referendums-other-campaigns/european-referendums-past/> (consultée le 2 juillet 2019)

ANNEXES